



Assemblée citoyenne pour
l'évolution du Jovinien

RÉSULTATS DES TRAVAUX D'AVRIL 2024 À MAI 2025



40 objectifs
pour bien vivre demain
dans le Jovinien



Vous êtes en train de débuter la lecture du livret de l'Assemblée citoyenne et nous en remercions. Ce livret est le fruit d'un travail collaboratif entre citoyens et élus des communes de la Communauté de communes du Jovinien.

Nous avons à cœur que les propositions issues de cette réflexion collective puissent servir au mieux les besoins des habitants et habitantes du Jovinien et qu'elles puissent rassembler toutes personnes et structures désireuses de contribuer, à la mesure de leur temps.

Une assemblée citoyenne

qui n'a pas voulu s'appeler Convention Citoyenne pour le Climat ; connotation de promesses non tenues. Débutant au printemps 2024, ce fut une démarche qui exaita à partir de la proposition d'un citoyen (merci Rémy) relayée par un regroupement de 5 associations et d'une coopérative, nommé CDP (Convergence Des Possibles) et soutenue par la CCJ (Communauté de Communes du Jovinien).

Une originalité fut d'allier un tiers d'élus au sein de cette assemblée, une manière de mettre en synergie ceux qui ont le mérite de gérer les collectivités locales et ceux qui ont souhaité apporter un regard particulier. Elle s'est appuyée sur le PCAET¹ (merci Karine).

C'est la rencontre de ces volontés qui a permis cet exercice d'une démocratie élargie.

Voilà, en ce printemps 2025, ce livret, qui compile les réflexions et propositions. Qu'en restera-t-il ?

Certaines actions se mettent en oeuvre, des membres d'AJIR¹ s'y sont mêlés, des membres de l'Assemblée rejoignent désormais l'expérimentation de SSA²...

Quoi qu'il en soit, nos apports, nos échanges participent à l'évolution de la prise en compte des problématiques à venir, des urgences qui s'annoncent, du respect des personnes au-delà de leur couleur, leurs convictions... en bref d'une réelle laïcité et de la prise en compte des aspects systémiques.

La dynamique citoyenne du Jovinien déborde ces activités dans l'écosystème aux multiples initiatives, dans la mémoire des Alternatiba³, espérons qu'il ne soit pas trop tard. «Changeons le système pas le climat».

Claude Grosset, pour la Convergence des Possibles

La Convergence des Possibles est une Fabrique de territoire, elle soutient les initiatives d'un réseau informel d'acteurs des transitions sur la Communauté de Communes du Jovinien



Quelques mots prononcés par les participants au cours de l'Assemblée citoyenne pour l'évolution du Jovinien ...

« Nous avons été bien accueillis et avons beaucoup appris. Certains d'entre nous étaient sceptiques au début. Nous sommes fiers que nos idées aient été écoutées et retenues pour être présentées au public, prenant ainsi au sérieux les questions écologiques (même celles des jeunes) ».

« Maintenant on se connaît entre citoyens : nous avons vécu un engagement différent qui nous a transformés, nous a permis de gagner en légitimité ; il faut maintenant d'autres temps pour aller plus loin et concrétiser les idées proposées ».

Réfléchir ensemble,
à notre échelle,
nous a mis dans une
dynamique positive ...

La Communauté de Communes du Jovinien a fait le choix de soutenir la création d'une Assemblée citoyenne pour ouvrir plus largement l'action publique à celles et ceux qui la vivent au quotidien. Ce document est le fruit des travaux de cet organe : une synthèse des actions existantes et proposées par les citoyens de cette Assemblée eux-mêmes en matière environnementale. Cette démarche traduit notre double souhait de développement d'une démocratie participative réelle et d'une transition écologique inclusive, où chacune et chacun - habitant, élus, acteurs locaux - peuvent contribuer à l'intérêt commun.

Face aux défis de demain, notre force réside dans l'intelligence collective.

Bonne lecture !

Nicolas SORET
Président de la Communauté de Communes du Jovinien

L'ASSEMBLÉE CITOYENNE POUR L'ÉVOLUTION DU JOVINIEN, QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'Assemblée citoyenne a rassemblé 43 habitants représentatifs des communes du Jovinien, le territoire entourant Joigny (Yonne). La mission de ses membres, citoyens et élus, âgés de 16 à 95 ans, fut de se former, débattre et proposer des idées pour bien vivre aujourd'hui et demain, en se concentrant sur l'amélioration de la qualité de vie, le lien social et l'environnement joviniens.

Ainsi, du 20 avril au 29 juin 2024, un citoyen et un élu par commune, dans la grande majorité des 19 communes de la Communauté de communes, ont été rassemblés au cours de cinq journées de formation et de plusieurs rencontres thématiques pour comprendre les enjeux environnementaux et sociaux globalement et localement et participer à leur transition. Qu'il s'agisse de mobilité ou d'habitat, d'eau, de santé, de biodiversité ou d'éducation..., des experts nationaux et locaux ont exposé les défis auxquels notre territoire doit faire face dans 12 thématiques choisies par les membres de l'Assemblée citoyenne. Ces derniers ont ensuite inventé les réponses qui leur semblaient les plus adaptées à l'évolution du territoire.

POURQUOI L'ÉVOLUTION ?

Dans la nature, tous les êtres vivants inventent en permanence une multitude de caractéristiques nouvelles qui leur offrent un avantage pour vivre et se reproduire, notamment quand leur milieu de vie change. Parmi ces inventions, seules les plus adaptées aux nouvelles



conditions d'existence sont sélectionnées et se transmettent à la génération suivante.

Si l'on se rapporte à notre territoire, évoluer signifie disposer d'une grande diversité de propositions, puis de sélectionner et concrétiser celles qui feront consensus et qui seront adaptées à notre futur.

À SITUATION INÉDITE, RÉPONSES INÉDITES

Nous faisons face depuis plusieurs années à diverses crises : crises économique, sociale, environnementale, sanitaire, politique...

Leurs conséquences sur nos vies sont d'ores et déjà concrètes : inondations, sécheresses, pertes de biodiversité, inflation des prix, accroissement des inégalités sociales..., ce que l'on observe au quotidien montre que tout est lié et que nous sommes interdépendants.

Ces vulnérabilités peuvent notamment être attribuées à la raréfaction des ressources naturelles, au changement climatique et/ou à des tensions géopolitiques...

Si les entreprises et les institutions font leur part pour se transformer, il a semblé pertinent de donner la parole à des

citoyens et citoyennes, qui ont l'expérience de leur territoire, et de requérir l'intelligence du plus grand nombre pour obtenir une diversité de propositions.

Ainsi, celles qui figurent dans le livret que vous avez entre les mains, proviennent des réflexions des nombreux groupes de travail qui ont œuvré au cours de cette Assemblée.

Pour chaque thématique, un ou plusieurs experts ou expertes ont pu partager leur vision de la situation, une fiche synthétique pour comprendre les enjeux principaux a été donnée aux membres, des ateliers de créativité ont ensuite permis aux citoyens et élus, de proposer près de 700 idées audacieuses, classées en 12 thématiques, telles l'alimentation ou les déchets...

Toutes ces idées ont été rassemblées en 80 objectifs, puis 40 objectifs ont été sélectionnés par un vote, basés sur 4 critères choisis par les membres de l'Assemblée citoyenne :

- **Est nécessaire** (au territoire) ;
- **Améliore la qualité de vie** (mieux vivre leur quotidien) ;
- **A un impact environnemental positif** (protéger l'environnement) ;
- **Renforce le lien social** (convivialité, solidarité et liens intergénérationnels).

Puis, chaque thématique a été retravaillée avec un ou plusieurs experts, relues par les citoyens, augmentées et illustrées d'exemples et d'initiatives existantes déjà sur notre territoire. Ces propositions participent à satisfaire les besoins essentiels des habitants pour bien vivre ensemble aujourd'hui et demain.

Toutefois, si ces propositions complètent la démarche réglementaire du Plan climat, air, énergie, territorial porté par la Communauté de communes du Jovinien (le PCAET décrit dans l'encadré ci-contre), elles ne prétendent pas couvrir tous les champs de la vie territoriale.

DES IDÉES ET PROJETS AU SERVICE DU TERRITOIRE

Les propositions de ce livret n'appartiennent pas à celles et ceux qui les ont émises. Elles ont vocation à devenir des projets que tous les habitants, entreprises, associations, institutions et collectivités publiques pourront s'approprier et concrétiser en complément des multiples initiatives déjà à l'œuvre en Jovinien.

ET LA SUITE ?

Nous souhaitons faire de ce livret un prétexte pour échanger et donner envie d'agir avec les habitantes et habitants, associations, entreprises et institutions intéressées par les thématiques abordées par l'Assemblée citoyenne et ainsi œuvrer collectivement au service de notre territoire.

De mai à juillet 2025, nous organisons dans l'ensemble des communes du Jovinien, des réunions publiques pour évoquer certaines

thématiques chères aux élus et citoyens.

Nous souhaitons par ailleurs proposer des temps de rencontre avec des associations ou des entreprises après l'été pour poursuivre ces échanges et passer à l'action.

A l'issue de cette période, une vingtaine de membres de l'Assemblée souhaitent continuer à œuvrer ensemble. Différentes formes ont été envisagées :

- concrétiser et accompagner la réalisation de projets

issus des propositions de l'Assemblée,

- Poursuivre la dynamique d'apprentissage et de rencontres en intégrant de nouveaux membres.
- Créer un grand événement qui valorise les projets existants du territoire en matière d'enjeux environnementaux, sociaux et économiques.
- Suivre l'évolution des propositions grâce à la version numérique de notre livret (appelé référentiel, voir QR code ci-contre).

Le PCAET, Plan Climat Air Energie Territorial.

Le PCAET, pour Plan Climat Air Energie Territorial, est le plan d'actions de la Communauté de communes du Jovinien (CCJ) en matière d'enjeux liés au changement climatique à l'échelle locale.

Ce document réglementaire, obligatoire pour les communautés de communes de plus de 20000 habitants, est issu de plusieurs lois, notamment celle de la «stratégie nationale bas carbone», le SRADDET pour «schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires» ou encore le récent plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC3).

Sur la base d'un diagnostic et d'un travail de concertation avec les élus et les acteurs locaux, la CCJ a élaboré une stratégie, qui consiste notamment, d'ici 2030, à diminuer de 41 % les émissions de gaz à effet de serre et de 30 % les consommations d'énergie fossiles sur notre territoire par rapport à 2015. Tout en accroissant de 32 % la production locale d'énergie renouvelable.

À partir de là, la CCJ a rédigé cette feuille de route comprenant 7 axes thématiques déclinés en 32 actions opérationnelles à

mettre en place collectivement. Cette dynamique doit s'appliquer légalement en Jovinien jusqu'en 2028. A cette issue, un maximum de ces actions opérationnelles doivent être portées sur notre territoire, puis suivies et accompagnées, tout en relayant les initiatives émergentes.

Ainsi, le PCAET est une opportunité pour agir ensemble et assurer une meilleure maîtrise énergétique, dynamiser l'économie locale par notamment la réduction des déchets, réduire la vulnérabilité du territoire et s'adapter au changement climatique, tout en renforçant l'attractivité du Jovinien par la réservation de la biodiversité et des ressources naturelles et alimentaires qui font les paysages et le cadre de vie.

C'est pour cela que l'Assemblée citoyenne pour l'évolution du Jovinien a travaillé étroitement avec la CCJ et la chargée de mission du PCAET afin que la dynamique citoyenne puisse s'inscrire dans les actions déjà entreprises par la collectivité.



Sommaire

Ce livret est la version synthétique des travaux de l'Assemblée citoyenne pour l'évolution du Jovinien qui s'est réunie d'avril 2024 à mai 2025.

Une version complète est disponible en ligne ou vous pourrez retrouver des détails sur chaque objectif et proposition.

Elle est évolutive afin de prendre en compte certains projets qui naîtront sur le territoire correspondant aux préconisations de l'Assemblée citoyenne.

assembleecitoyennedujovinien.fr



PRÉSENTATION DE L'ASSEMBLÉE	3
1 - BIODIVERSITÉ	5
2 - MOBILITÉ	9
3 - AGRICULTURE & ALIMENTATION	15
4 - ÉNERGIE	20
5 - HABITAT	24
6 - DÉCHETS	28
7 - EAU	33
8 - SANTÉ	37
9 - SOLIDARITÉ	40
10 - ÉCONOMIE	45
11 - DÉMOCRATIE LOCALE	50
12 - ÉDUCATION	55
GLOSSAIRE DES ABRÉVIATIONS	58
REMERCIEMENTS	59

LÉGENDE



Les citoyens et les associations pourraient réaliser cette action.



Les acteurs publics, comme les collectivités locales, pourraient réaliser cette action.



Les acteurs privés, tels que les entreprises, pourraient mener à bien cette action.

Déjà là !

Initiatives existantes sur le territoire

N'hésitez pas à contacter l'Assemblée citoyenne et la Convergence des Possibles si vous souhaitez rejoindre la dynamique, ajouter des initiatives existantes ou discuter sur la mise en place de certains projets.

Nous avons à cœur de soutenir les élus et les citoyens désireux d'agir pour leur territoire.

Contact : contact@cdp89.fr

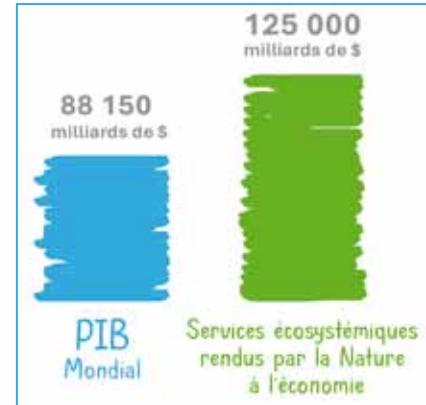
Biodiversité

Nous, citoyennes et citoyens, sommes très attachés au patrimoine naturel du Jovinien, territoire rural, que nous souhaitons préserver et valoriser. Nous avons été marqués par le témoignage des experts sur l'extinction du vivant en cours et avons voulu valoriser les actions locales collectives et individuelles qui peuvent être réalisées.

LA BIODIVERSITÉ REND DE NOMBREUX SERVICES AUX HUMAINS.

La nature dans toute sa diversité est à la base des besoins essentiels de l'être humain : respirer, boire, manger...

Tous ces services sont rendus gratuitement par la nature à travers la photosynthèse, la pollinisation, la filtration et la purification de l'eau, l'absorption des chocs climatiques ou encore des contributions immatérielles comme la simple beauté des paysages¹.



10% des espèces sont menacées
en Bourgogne Franche Comté



1968 espèces menacées
sur 19972 espèces répertoriées

LA BIODIVERSITÉ EST EN NET DÉCLIN

La communauté scientifique constate un déclin important du vivant (biodiversité) dans le monde entier et le qualifie comme la 6^e extinction de masse, la première depuis la disparition des dinosaures à la fin du Crétacé, il y a 66 millions d'années².

Les causes principales de ce déclin : la destruction d'espaces naturels, la surexploitation des ressources naturelles, le changement climatique, les pollutions et les espèces exotiques envahissantes...

Déjà là !

- La CCJ est Territoire Engagé pour la Nature depuis 2024
- La Ceinture Mosaique Verte (CMV) réunie des propriétaires de jardins et vergers sensibilisés autour de Joigny
- Création de la Forêt Comestible à Joigny, un espace ouvert comprenant une diversité de vie et plantes protégé par une ORE³.
- Réhabilitation de la digue d'un étang de St-Ange avec création d'un déversoir de sécurité par la Mairie de Brion et de Bussy en Othe
- Revégétalisation de la cour de l'école de La Celle St Cyr : plantations d'arbres, création d'un jardin pédagogique et installation d'une cuve enterrée pour récupérer l'eau de pluie

UN PLAN AMBITIEUX POUR PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ AU NIVEAU NATIONAL ET LOCAL

Pour répondre à cet enjeu vital, la France a mis au point la Stratégie Nationale de la Biodiversité. Elle y développe des solutions pour répondre à ces enjeux, des solutions à mettre en œuvre localement.

Dans cette logique à travers son PCAET, le Jovinien a priorisé différentes actions et objectifs pour 2030, comme par exemple :

- **Faciliter les transitions agricoles** (évolution des pratiques, plantation de haies, méthanisation...)
- **Renforcer les continuités écologiques** (des zones naturelles reliées entre elles) pour accroître le pouvoir de séquestration carbone, lutter contre la perte de biodiversité et gérer les risques d'inondation et de ruissellement.
- **Favoriser la biodiversité et le cadre de vie** dans les aménagements publics (désimperméabilisation des cours d'écoles et des espaces publics, création d'îlots de fraicheur).

I. SENSIBILISER À LA DÉFENSE DE LA BIODIVERSITÉ

Objectif 1



Pour donner envie aux habitants de protéger et respecter les espaces naturels et la biodiversité, il paraît indispensable de multiplier les opportunités de découverte et de compréhension de l'impact des actions humaines sur le vivant qui nous entoure.

PROPOSITION 1



DIFFUSER ET FAIRE CONNAÎTRE UN LIVRET DE LA FAUNE ET LA FLORE DU JOVINIEN.

Déjà là !

La CCJ prépare un livret de vulgarisation de la faune et de la flore locales.

PROPOSITION 2



DÉVELOPPER LES ACTIONS DE SENSIBILISATION DU TERRITOIRE.

Déjà là !

Ateliers de lecture de paysage, balades avec la LPO et l'ONF, Fête des Étangs de Saint Ange...

PROPOSITION 3



PROPOSER UNE LISTE D'ACTIVITÉS ET DE SORTIES NATURE issues d'acteurs du territoire pour les acteurs de l'éducation et des loisirs (centres de loisirs, associations de parents d'élèves, écoles...).

PROPOSITION 4



CRÉER ET DISPOSER DES PANNEAUX DANS LA NATURE POUR FAIRE CONNAÎTRE ET PRÉSERVER LA FAUNE ET LA FLORE LOCALES

PROPOSITION 5



SENSIBILISER AU FAIT DE NE PAS DÉRANGER LA FAUNE EN COUPANT LES HAIES ENTRE LE 15 MARS ET LE 15 JUILLET.

PROPOSITION 6



SENSIBILISER AUX BÉNÉFICES LIÉS À LA RÉINTRODUCTION LOCALE DES CASTORS notamment pour la gestion de l'eau

II . AMÉNAGER LE TERRITOIRE POUR FAVORISER LA BIODIVERSITÉ ET RÉDUIRE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

Objectif 2



Les actions qui permettent aux habitants de se retrouver, de créer du lien entre eux et avec leur environnement naturel tout en favorisant le développement de la biodiversité ont été largement plébiscitées. Les jardins et vergers collectifs font partie des lieux à organiser pour offrir du mieux vivre sur le territoire.



CRÉER DANS CHAQUE COMMUNE UN TERRAIN POTAGER PARTAGÉ ET DE PROTECTION DE LA NATURE.

Déjà là !

La ville de Joigny a recensé les parcelles disponibles pour les mettre à disposition d'associations ou de collectifs d'habitants.



PLANTER DES ARBRES FRUITIERS DANS L'ESPACE PUBLIC ET FAVORISER LE PARTAGE DES RÉCOLTES.



INCITER LES HABITANTS À VÉGÉTALISER LES ESPACES PUBLICS URBAINS À TRAVERS LE DISPOSITIF « JARDINONS NOS RUES ».

Objectif 3



Des parts de plus en plus importantes de notre environnement sont minéralisées ou en monoculture. Il nous paraît important, à chaque fois que c'est possible, de réintroduire des espaces où le sauvage peut se développer comme dans les haies, les massifs de fleurs variées, les jardins et forêts multi essences.

PROPOSITION 10



SOUTENIR LES ASSOCIATIONS DE RÉINTRODUCTION DE HAIES CHAMPÊTRES DIVERSIFIÉES.

Déjà là !

Le projet Planteurs.org créé une pépinière de haies au Château du Feÿ à Villegien

PROPOSITION 11



VÉGÉTALISER CERTAINES PLACES DES CENTRES-BOURGS ACTUELLEMENT TROP MINÉRALES

Remplacer certains blocs béton par des jardinières amovibles.

PROPOSITION 12



FACILITER LES DÉPLACEMENTS DE LA FAUNE SAUVAGE, TERRESTRE ET AQUATIQUE, SUR LE TERRITOIRE (Trame verte et bleue)

Déjà là !

Une cartographie de la trame verte et bleue est en cours de réalisation au sein de la CCJ.

Mobilité

Un des atouts du territoire est la présence de deux gares sur le Jovinien permettant de rejoindre Paris, Dijon et Lyon en TER de manière régulière et à un coût raisonnable.

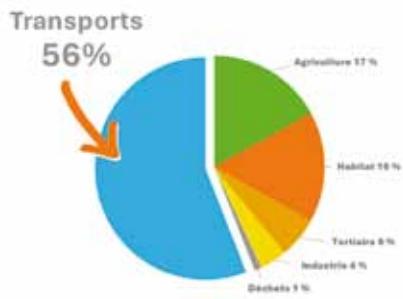
Cependant, entre les communes, la voiture reste la solution la plus évidente. Les alternatives sont encore trop peu développées ou méconnues.

ACCÈS À LA MOBILITÉ : UN ENJEU SOCIAL ET ÉCONOMIQUE FORT POUR LE TERRITOIRE.

Dans un territoire rural, tous les aspects de la vie sont impactés par la capacité des habitants à se déplacer: lien social, alimentation, insertion professionnelle, santé ...

Pourtant depuis ces dernières années, le prix des carburants a augmenté de manière importante. Cette augmentation et les évolutions possibles dans les années à venir font craindre une précarité énergétique accrue. En effet, 18,7% des ménages sont en précarité énergétique à cause de l'augmentation des prix du gaz et de l'électricité ainsi que des fluctuations erratiques des cours du pétrole, particulièrement depuis 2020.

Emissions de gaz à effet de serre du Jovinien par secteur.



RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE CO₂ DÜES AU TRANSPORT

La France s'est engagée à réduire à 0% les émissions du transport pour 2050. Aujourd'hui les transports représentent 30% des émissions nationales.

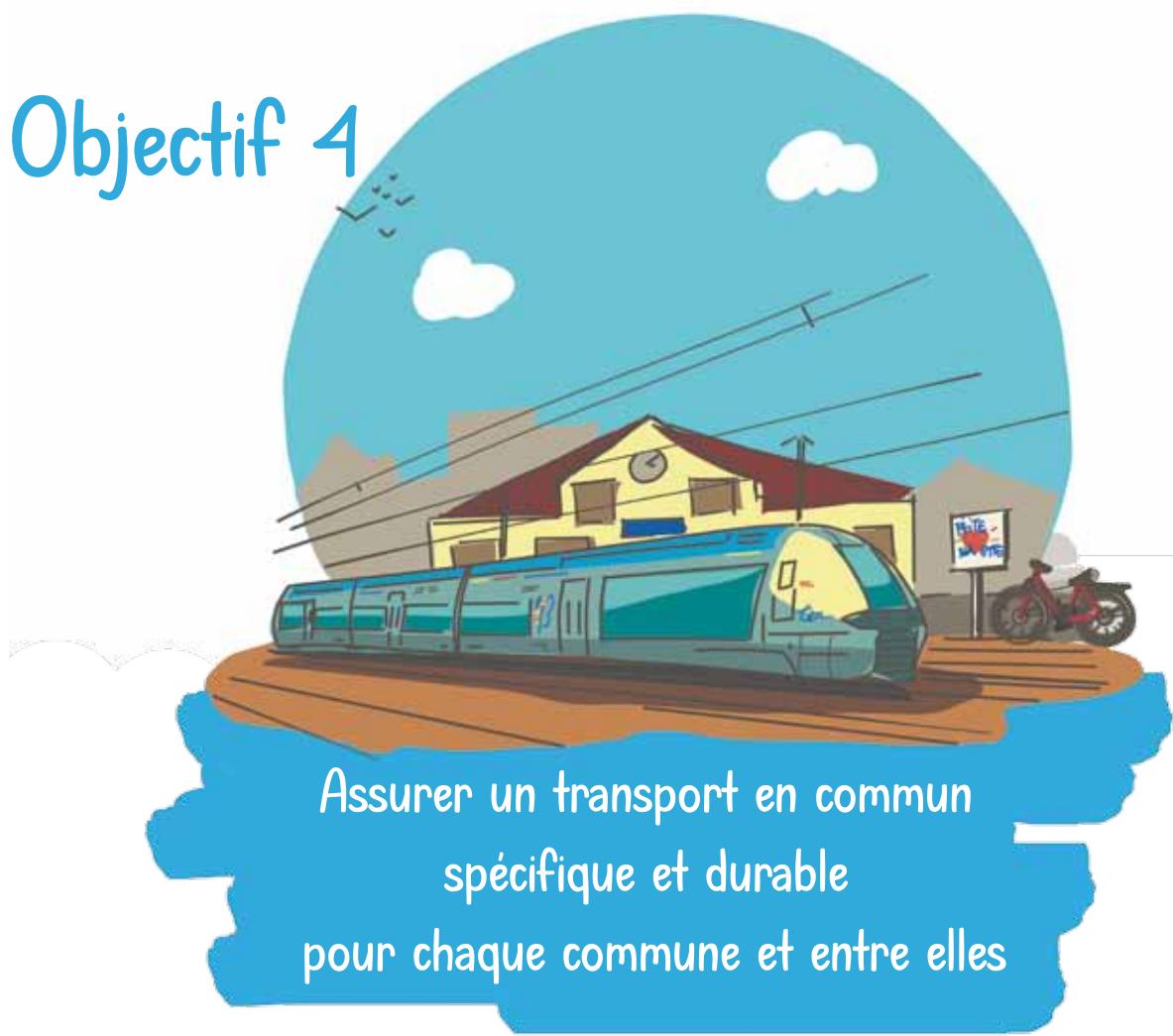
Sur le Jovinien, les transports représentent 56 % des émissions totales du territoire, dont la moitié vient des voitures individuelles². La Communauté de communes s'est fixée comme objectif une baisse de 44 % entre 2015 et 2030. C'est un défi de taille pour le territoire. Il y a donc un véritable enjeu à faire évoluer les pratiques pour que la mobilité de demain réponde aux besoins de tous, tout en restant accessible et durable.

Pour atteindre cet objectif la CCJ a identifié différents leviers d'actions comme par exemple :

- **Renforcement des transports en commun**, surtout en zones rurales.
- **Encouragement à l'écoconduite** (réduction de la consommation de 15 % à 30 %).
- **Développement du covoiturage** (passer de 1,1 en moyenne à 2,5 passagers par véhicule).
- **Développement des transports doux** (marche, vélo) pour les trajets courts.
- **Réduction des besoins de déplacement** (retour des services de proximité, redynamisation des villages et centre-villes).
- **Optimisation et décarbonation des véhicules** (véhicules plus petits, énergies moins carbonées...)².

I. DÉVELOPPER LES TRANSPORTS EN COMMUN

Objectif 4



Mobilité

L'axe ferroviaire qui traverse le jvinien représente un véritable atout pour le territoire. Il faudrait le préserver et le développer. Il faudrait également enrichir le réseau de transport en commun pour développer des alternatives au "tout automobile". Enfin, il faudrait faciliter le passage d'un mode de transport à un autre au cours d'un déplacement (intermodalité). L'objectif étant d'offrir des solutions de déplacements pour tous et toutes. Cela augmentera l'attractivité du territoire et celle de l'activité touristique en offrant une solution de mobilité aux visiteurs qui arrivent par le train.

PROPOSITION
13



ÉTENDRE LES SERVICES DE TRANSPORT EN COMMUN ET À LA DEMANDE.

Déjà là !

La CCJ, avec Mobiléco propose un transport à la demande (TAD) pour les + de 65 ans et les personnes à mobilité réduite pour les rendez-vous médicaux.

PROPOSITION
14



MAINTENIR ET RENFORCER LES DESSERTES LOCALES DES TRAINS EXPRESS RÉGIONAUX (TER).

Objectif 5



Aujourd’hui, le nombre moyen de passagers par véhicule dans le Jovinien n'est que de 1,1. Le développement du covoiturage permettrait facilement de doubler ce chiffre, réduisant ainsi de moitié les émissions de gaz à effet de serre et la consommation d'énergie liées aux déplacements en voiture. Cette solution représente donc un levier puissant pour une mobilité plus durable et plus économique.

**PROPOSITION
15**



DÉVELOPPER DES RÉSEAUX LOCAUX DE COVOITURAGE ENTRE CITOYENS.

Déjà là !

A l'image de certains villages comme Champlay, les citoyens pourraient s'auto-organiser pour créer des réseaux de covoiturages, par exemple sur un groupe Whatsapp, Telegram ou sur une page Facebook

**PROPOSITION
16**



CRÉER ET PROMOUVOIR DES ZONES DÉDIÉES DE COVOITURAGE ET D'AUTO-STOP SUR LES AXES LES PLUS FRÉQUENTÉS.

Déjà là !

La Communauté de communes propose une telle zone entre la sortie n°18 de l'autoroute A6 (aire de covoiturage de la CCJ à Sépeaux - Saint-Romain) et la gare de Joigny.

**PROPOSITION
17**



CRÉER UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION POUR DÉMOCRATISER LE COVOITURAGE.

Déjà là !

La plateforme Mobicgo favorise le covoiturage à l'échelle de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Objectif 6



La voiture reste aujourd'hui le principal moyen de transport des Français, particulièrement dans les territoires ruraux comme le Jovinien où les alternatives sont encore trop peu présentes.

Pour faire évoluer la mobilité sur le territoire, il est essentiel d'accompagner l'évolution de l'utilisation de la voiture.

PROPOSITION 18



INCITER À LA PRATIQUE DE
L'ÉCOCONDUISTE
DES VÉHICULES
GRÂCE À LA FORMATION
DE TOUS LES
CONDUCTEURS.

PROPOSITION 19



DÉVELOPPER
UN RÉSEAU DE PARTAGE
DE VÉHICULES.

PROPOSITION 20



AUGMENTER
LE NOMBRE DE BORNES
DE RECHARGE DE VÉHICULES
ÉLECTRIQUES.

III. DÉVELOPPER LES MOBILITÉS DOUCES

Objectif 7



Les usages ne peuvent pas changer si les utilisateurs n'ont pas accès aux alternatives à la voiture ou si les infrastructures ne sont pas adaptées aux mobilités douces ! Il est donc indispensable de répondre à ces besoins en développant une offre de véhicules intermédiaires pour offrir au territoire des alternatives à la voiture et adapter le territoire à la mobilité demain.

**PROPOSITION
21**



**DÉVELOPPER UNE OFFRE
DE VÉLOS, DE VÉLOS
ÉLECTRIQUES ET DE
VÉHICULES INTERMÉDIAIRES.**

**PROPOSITION
22**



**AIDER
À L'ACHAT DE VÉLOS
ET OU DE VÉHICULES
INTERMÉDIAIRES.**

**PROPOSITION
23**



**PROMOUVOIR
L'USAGE DE VÉLO-BUS
(les passagers pédalent)**

**OU PEDIBUS
(convoyi piéton)**

**POUR RALLIER
LES ÉCOLES.**

**PROPOSITION
24**



**ORGANISER
UN ÉVÉNEMENT DE
SENSIBILISATION
SUR LES MOBILITÉS
DE DEMAIN**

Déjà là !

*La Communauté de communes
promeut localement
l'usage de la bicyclette
lors de l'opération
« Mai à vélo ».*

Objectif 8

Mobilité



L'augmentation de la pratique du vélo sur un territoire dépend énormément des infrastructures disponibles aux usagers. Jusqu'à aujourd'hui, les pistes cyclables qui traversent le département ont été conçues à des fins touristiques. L'enjeu est désormais de développer des pistes pour les déplacements du quotidien, le Jovinien travaille déjà à cet objectif mais pour nous, il est nécessaire d'aller encore plus loin, notamment pour lier chaque village entre eux par des itinéraires sécurisés. Avec une bonne adaptation, tous les usagers sont gagnants : cyclistes, automobilistes, piétons.

**PROPOSITION
25**



**RELIER ENTRE ELLES
LES COMMUNES
DU JOVINIEN PAR DES PISTES
CYCLABLES.**

Déjà là !

La véloroute qui va de Sens à Migennes relie déjà St Julien-du-Sault, Villegien, St Aubin-sur-Yonne et Joigny...

**PROPOSITION
26**



**RELIER LES ZONES
D'ACTIVITÉ, DE COMMERCE
ET D'HABITAT PAR DES PISTES
ET BANDES CYCLABLES.**

Déjà là !

Joigny a créé plusieurs bandes cyclables peintes sur ses chaussées

**PROPOSITION
27**



**AUGMENTER LE NOMBRE
DE BOX SÉCURISÉS POUR
VÉLOS, FAVORISANT
L'INTERMODALITÉ**

(utilisation de plusieurs modes de transport au cours d'un même déplacement).

Déjà là !

Des box sécurisés existent en gare de Joigny.

**PROPOSITION
28**



**COMPLÉTER ET PROMOUVOIR LES
CARTOGRAPHIES DES PISTES CYCLABLES
ET DES LIEUX DE RÉPARATION
DE VÉLOS DU JOVINIEN.**

Alimentation & Agriculture

Le système alimentaire actuel fait face à de nombreuses limites qui impactent à la fois les producteurs et les consommateurs. Face aux défis environnementaux, énergétiques et géopolitiques, l'agriculture traverse une période d'adaptation importante (changement du climat, transition énergétique, volatilité des marchés et inflation).

L'AGRICULTURE DU JOVINIEN

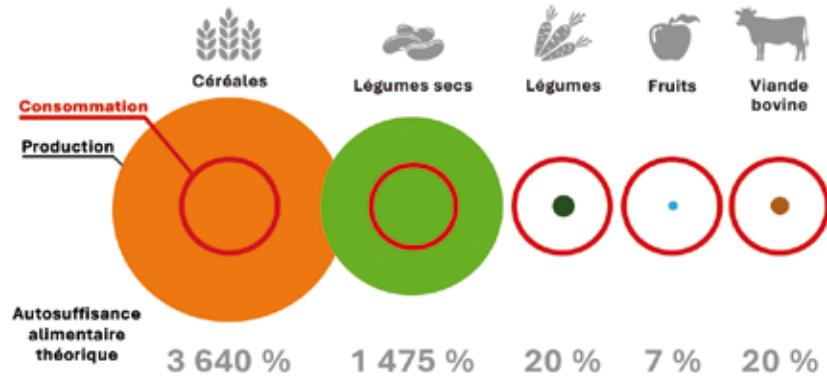
L'agriculture est un enjeu très important pour notre territoire car il dépend d'une forte production agricole. Le territoire présente une autosuffisance théorique très excédentaire.

Les surfaces agricoles de la CCJ permettraient théoriquement de couvrir 190 % des besoins alimentaires du territoire, avec une prédominance de grandes cultures qui représentent 85% des surfaces cultivées.

Le Jovinien est un territoire rural avec une capacité de production alimentaire importante. Même si cela nécessite une réorganisation des productions, marchés et distributions, il semble indispensable de relocaliser au maximum l'alimentation sur le territoire.

Cela permettrait à la fois d'assurer des revenus suffisants aux producteurs, de limiter les transports et de réduire notre dépendance aux importations.

Comparatif entre productions et consommations locales



Les filières d'élevage et les filières de fruits et légumes sont peu développées mais ont un potentiel de déploiement important avec des débouchés en circuit-court².

Déjà là !

- Les Etats Généraux des Agricultures Alternatives (EGAA) mettent en avant celles et ceux qui contribuent à transformer nos modes de production et de consommation, par des projets alternatifs pour la transition agricole et alimentaire.
- Le Projet Alimentaire Territorial - PAT (plan d'actions coordonnées des collectivités autour de l'alimentation)
- Aide alimentaire à Joigny par Les Restos du Coeur (plus de 700 personnes en bénéficient)
- Les AMAPP de Villevallier et de Joigny

FAIRE ÉVOLUER LES PRATIQUES ET DIVERSIFIER LES CULTURES

L'enjeu pour ces grandes cultures est de faire évoluer leurs pratiques pour tendre vers des usages plus durables et plus résilients face aux risques futurs. Au regard de l'hyper spécialisation du territoire et des exploitations, la diversification de la production est un enjeu pour le territoire. Elle permet : la « sécurisation » des revenus face à des filières qui ont montré des signes de faiblesse².

FAVORISER LE CIRCUIT COURT ET LA TRANSFORMATION LOCALE

Ces 2 objectifs permettent de créer de l'emploi sur le territoire et de soutenir les exploitants engagés dans des pratiques « vertueuses » grâce à un débouché stable et régulier notamment à travers les commandes de la restauration collective.

PERMETTRE UNE ALIMENTATION SAINTE, ACCESSIBLE ET RENFORCER LE LIEN SOCIAL

Dans le Jovinien, le risque de précarité alimentaire est élevé. Garantir à tous un accès à une alimentation saine et abordable est essentiel, tout comme sensibiliser les habitants, notamment les jeunes, à des choix alimentaires équilibrés et durables.

Objectif 9



Valoriser les produits locaux

Valoriser les produits locaux, c'est soutenir les agriculteurs et artisans de son territoire tout en favorisant une alimentation plus saine et durable. En privilégiant les circuits courts, on réduit l'empreinte carbone liée au transport des marchandises et on garantit des produits plus frais et de meilleure qualité. Cette démarche permet aussi de dynamiser l'économie locale en maintenant des emplois et en renforçant le lien entre producteurs et consommateurs.

**PROPOSITION
29**



**CRÉER UN MAGASIN DE
PRODUCTEURS RASSEMBLANT
DES PRODUITS LOCAUX, BIO
OU DE SAISON.**

**PROPOSITION
30**



**CRÉER UNE SIGNALÉTIQUE
“PRODUIT DANS L'YONNE”
POUR VALORISER LES
PRODUITS LOCAUX SUR
LE MARCHÉ ET DANS LES
COMMERCES.**

**PROPOSITION
31**



**PROPOSER UNE
ALIMENTATION DURABLE
ISSUE DE PRODUCTEURS
LOCAUX (BIO)
AUX ÉLÈVES DES ÉCOLES.**

Objectif 10



Créer du lien grâce aux commerces et à l'alimentation.

L'alimentation joue un rôle clé dans le renforcement du lien social. En favorisant les échanges entre producteurs, artisans et habitants, les marchés, AMAPP, épiceries et circuits courts créent des espaces de rencontre et de convivialité essentiels à la vie locale. Ils permettent non seulement d'accéder à des produits de qualité, mais aussi de tisser des relations de confiance et de solidarité.
 En soutenant ces initiatives, on encourage une dynamique collective qui valorise le savoir-faire local et renforce la cohésion au sein des territoires.

**PROPOSITION
32**



ACCOMPAGNER LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE OU ISOLÉES DANS LES MARCHÉS DU JOVINIEN.
 (A pied ou covoiturage)

**PROPOSITION
33**



CRÉER DES ÉPICERIES PARTICIPATIVES OU ITINÉRANTES DANS LES VILLAGES.

**PROPOSITION
34**



PRÉVOIR UN ESPACE AMÉNAGEABLE POUR DES REPAS PARTAGÉS APRÈS LE MARCHÉ.

**PROPOSITION
35**



CRÉER UNE CUISINE MOBILE À PARTAGER
 dans les villages ou les quartiers.

Déjà là !

L'épicerie ambulante Soph'épicerie circule entre plusieurs communes de l'ouest du Jovinien.

**PROPOSITION
36**



OUVRIR LES CANTINES SCOLAIRES POUR CRÉER DU LIEN,
 en particulier pour les personnes âgées ou isolées, valoriser des produits locaux et mutualiser les équipements.

Objectif 11



Développer des ateliers pédagogiques dans les écoles

Sensibiliser les enfants à s'orienter vers une alimentation saine à travers des ateliers de cuisine et des activités en plein air afin qu'ils connaissent les produits locaux et les enjeux de l'alimentation : par exemple en menant des actions contre le gaspillage alimentaire.

L'objectif est qu'ils développent de bonnes habitudes alimentaires tout en favorisant une alimentation plus responsable et durable et en valorisant les savoir-faire locaux.

PROPOSITION
37



**CRÉER DES
ATELIERS PÉDAGOGIQUES
POUR LES ÉCOLES
DANS LES CHAMPS
ET LES JARDINS.**

PROPOSITION
38



**ORGANISER DES
ATELIERS DE CUISINE
EN LIAISON AVEC DES
PRODUCTEUR LOCAUX.**

Objectif 12



Tester localement
une Sécurité Sociale de l'Alimentation

De nombreuses personnes sont touchées par des problématiques de précarité alimentaire sur le territoire. L'aide alimentaire est aujourd'hui la principale réponse possible, cependant elle est perçue comme dégradante et la majorité des personnes en situation de précarité alimentaire peinent à y faire appel.

En parallèle, une offre alimentaire de qualité est disponible sur le territoire (producteurs locaux ayant des pratiques respectueuses de l'environnement), mais elle reste difficilement accessible financièrement.

**PROPOSITION
39**



CRÉER UNE CAISSE SOLIDAIRE DE L'ALIMENTATION

pour de
nouvelles solidarités
entre consommateurs et
producteurs.

Déjà là !

Une Caisse solidaire de
l'alimentation est en cours
d'expérimentation sur le
territoire Jovinien.

Énergie

Lors de l'augmentation importante de l'énergie au moment de l'entrée en guerre de l'invasion de l'Ukraine, beaucoup d'habitants, entreprises et collectivités ont pris conscience de notre vulnérabilité et de l'omni-présence de l'énergie dans notre vie moderne.

Certaines communes ou entreprises du territoire ont dû prendre des décisions douloureuses qui ont eu des impacts direct sur leur équilibre financier. De nombreuses entreprises ont été durement impactées et parfois ont du fermer. C'est dire si ce sujet est sensible et altère nos modes de vie. Il nous semble important de mieux sensibiliser les habitants à la consommation énergétique pour mieux la maîtriser sans réduire notre qualité de vie.

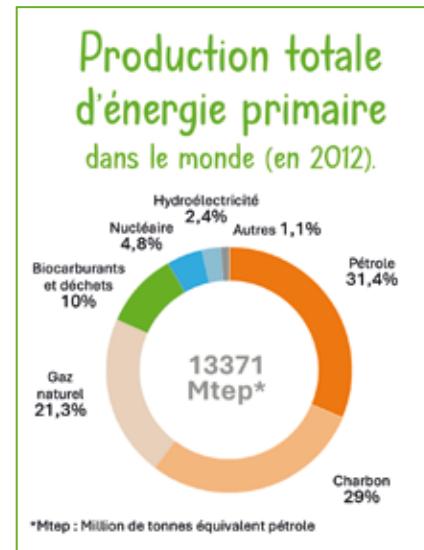
L'ÉNERGIE A PERMIS UNE FORMIDABLE TRANSFORMATION DE NOS MODES DE VIE.

Les énergies offrent une capacité de transformation sans précédent dans toutes les activités humaines : changer la température, transporter une masse ou extraire de la matière. Les différentes sources d'énergie sont classées comme suit :

- **Les énergies fossiles**, dont le stock, constitué sur Terre à l'échelle géologique une fois pour toutes, est limité,
- **Les énergies renouvelables** qui dépendent de ce que la nature renouvelle en permanence.

Depuis le milieu du XIX^e siècle, la quantité d'énergie utilisée par les êtres humains ne cesse d'augmenter : 79% de l'énergie consommée dans le monde en 2019 est d'origine fossile. Le pétrole domine avec plus de 40% de la consommation d'énergie finale de l'humanité, notamment pour les transports qui en dépendent à 98 % !

De plus, loin de se substituer les unes aux autres, les sources s'additionnent au cours du temps (pétrole, charbon, gaz, bois, hydraulique, nucléaire...). Enfin, leur combustion produit 60% d'émissions de gaz à effet de serre, responsables du changement climatique.



Coûts moyens annuels pour chaque ménage Jovinien.



1542 €
de carburants

1602 €
d'énergie dans le logement



L'ÉNERGIE EN FRANCE ET SUR NOTRE TERRITOIRE.

La France importe environ les deux-tiers de son énergie consommée (pétrole et gaz fossiles) soit pour 2023, 71 milliards d'euros de déficit commercial.

En ce qui concerne l'électricité, en 2023, les 57 réacteurs nucléaires du territoire national ont produit 65 % de l'électricité consommée en France. (Le reste : énergie hydraulique 12 %, éolien 10 %, énergies fossiles 7 %, le solaire 4 %, autres renouvelables 2 %).

Si à l'échelle du monde, chaque terrien consomme en moyenne 22 000 kWh par an, en Bourgogne-Franche-Comté en 2023, chaque habitant a consommé en moyenne 30 150 kWh d'énergie.

Les Joviniens, quant à eux, ont consommé 25 950 kWh par personne en 2022, essentiellement pour les transports routiers (37 %) et pour leur logement (26 %).

Déjà là !

- *Le Cadastre solaire du Syndicat départemental des énergies de l'Yonne fait connaître aux habitants les toits bien orientés pour accueillir des panneaux photovoltaïques.*
- *La cantine scolaire de Paroy-sur-Tholon a été rénovée afin de réduire les coûts énergétiques. La mairie a décidé de combiner trois actions : isolation des combles, installation de 20 panneaux photovoltaïques à coté et installation d'une pompe à chaleur de 25 KW.*
- *La Coopérative d'autoconsommation collective d'énergie « Plein soleil » est en train de se lancer sur le territoire.*

1- Source des chiffres du graphique : connaissancedesenergies.org

Objectif 13 -



Rationaliser l'énergie demande en premier lieu d'en connaître les enjeux. Les citoyens ont ainsi recommandé de sensibiliser les Joviniens aux divers usages qu'ils peuvent faire de l'énergie à leur disposition.

PROPOSITION
40



**METTRE EN PLACE
DES ATELIERS ET DES DÉFIS
POUR SENSIBILISER
À DES USAGES RAISONNÉS
DES ÉNERGIES.**

PROPOSITION
41



**CRÉER
UN ESPACE DE CONSEIL EN
USAGE DE L'ÉNERGIE,
à destination
des habitants, des
collectivités, des
entreprises...**

Objectif 14



Diversifier nos productions locales d'énergie.

La production locale d'énergie est prometteuse dans un contexte mondialisé. Elle participe à mobiliser nos capacités de résilience et permet d'intervenir concrètement sur la production.

**PROPOSITION
42**



PRODUIRE DE L'ÉNERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE SUR DES FRICHES INDUSTRIELLES, COMMERCIALES ET DES BÂTIMENTS PUBLICS.

Déjà là !

Les entreprises joviniennes Jovidor, Toutherm et Transarc produisent de l'énergie grâce aux ombrières solaires de leurs parkings.

Une Centrale photovoltaïque alimente la cantine scolaire de Paroy-sur-Tholon.

**PROPOSITION
43**



CHAUFFER LES BÂTIMENTS PUBLICS GRÂCE À LA GÉOTHERMIE, DE SURFACE OU PROFONDE.

Déjà là !

En Jovinien, l'entreprise Berner utilise la géothermie et le futur gymnase de St-Julien-du-Sault possèdera un tel équipement.

**PROPOSITION
44**



CRÉER DE PETITES UNITÉS DE BIOGAZ PAR MÉTHANISATION
dans les villages, les quartiers ou les maisons.

**PROPOSITION
46**



ETUDIER LA FAISABILITÉ DE PRODUCTION INDIVIDUELLE D'ÉLECTRICITÉ PAR L'ÉOLIEN ET LA MICRO-HYDROÉLECTRICITÉ.

**PROPOSITION
45**



PRODUIRE DE L'HYDROÉLECTRICITÉ AU MOYEN DE TURBINES
sur les barrages existants en Jovinien sur la rivière Yonne.

Objectif 15



L'enjeu de cet objectif est d'inviter les joviniens à penser la question de l'usage de l'énergie dans un contexte élargi. Diversifier la production d'énergie renouvelable possède de nombreuses vertus et devrait s'accompagner d'incitations à l'économie d'énergie.

**PROPOSITION
47**


SUPPRIMER L'EXCÈS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET PRIVÉ.

Déjà là !

De nombreuses communes du Jovinien éteignent leur éclairage public de 23h à 5h.

**PROPOSITION
48**


PROMOUVOIR L'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE D'ÉNERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE.

Déjà là !

La coopérative « Plein soleil » est en train de se structurer.

**PROPOSITION
49**


RATIONALISER LE CHAUFFAGE DES BÂTIMENTS PUBLICS ET PRIVÉS.

Déjà là !

Toit isolé, végétalisé et producteur d'énergie, le bâtiment démonstrateur de l'entreprise jovinienne Soprema cumule ces vertus.

**PROPOSITION
50**


STOCKER DE L'ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE EN COMPRISSANT DE L'AIR PUIS EN LE DÉCOMPRIMANT.

Habitat

Notre principale préoccupation est que chacun puisse accéder à un habitat sain et moins coûteux en chauffage. Nous avons aussi à cœur de créer du lien grâce à l'aménagement du territoire et de son habitat. De plus, nous souhaitons éviter les logements vacants et mettre en valeur le patrimoine historique et naturel du Jovinien.

Aujourd’hui les habitations représentent 12 % des émissions de gaz à effet de serre du pays, cette part doit être réduite à 0% en 2050. Pour le Jovinien cela représente 16% des émissions de GES et 27% de la consommation d'énergie. L'objectif du Jovinien est de diviser par deux ces émissions pour 2030.



LE CHAUFFAGE EST DE LOIN L'ÉLÉMENT LE PLUS IMPACTANT DU SECTEUR

L'impact du chauffage est à la fois économique (+20.7 % des factures de chauffage depuis 2020) mais aussi écologique (émissions de gaz à effet de serre). Deux leviers sont mis en avant en dehors de la sensibilisation à la sobriété énergétique :

- **La rénovation thermique des bâtiments**

C'est une mesure qui améliore le confort des logements, été comme hiver et qui réduit les factures des habitants, tout en réduisant les émissions de GES. La question se pose à la fois pour le parc locatif et propriétaire.

- **La décarbonation des systèmes de chauffage**

Les 2/3 des habitations sont chauffées grâce aux énergies fossiles. Il est nécessaire d'évoluer vers des sources d'énergie décarbonées (ex: chauffe-eau solaire, pompe à chaleur...)

Déjà là !

- *La Maison de l'Habitat (Joigny), est un espace d'information et d'accompagnement gratuit pour les particuliers de la CCJ.*
- *Construction du gymnase municipal de Saint-Julien-du-Sault avec un bâtiment exemplaire : géothermie, panneaux photovoltaïques pour une autoconsommation collective...*
- *Des évènements biennuels sont organisés pour sensibiliser les artisans à des pratiques plus responsables.*
- *Le Permis de louer dans le centre ville de Joigny permet d'empêcher la mise sur le marché locatif d'habitats indignes.*
- *Rénovation et isolation de la salle polyvalente et de la mairie à Looze.*

LIMITER L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

La France s'est fixée l'objectif d'atteindre le « zéro artificialisation nette des sols » en 2050 ce qui a été décliné dans la loi ZAN.

L'objectif est de préserver les bénéfices qu'apportent les sols à la collectivité (en termes de biodiversité, de rafraîchissement de la ville, d'infiltration des eaux de pluie...).

Pour y parvenir, sans trop impacter le développement économique local, il y a plusieurs leviers :

- Continuer les efforts pour **valoriser les logements vacants**, soit 15% des logements du territoire ce qui redynamisera aussi les centres-bourgs. L'objectif est de le ramener au dessous de 10 %
- Permettre le développement d'**habitats plus petits** (habitats légers performants énergétiquement, habitats partagés) en modifiant le PLUI et les mentalités.
- **Revégétaliser les centres- bourgs.** En effet, il est possible de construire de nouveaux bâtiments si en échange on revégétalise d'autres espaces.

I. CONSTRUIRE ET RÉNOVER LES BÂTIMENTS DE FAÇON PERFORMANTE ET ÉCOLOGIQUE

Objectif 16



Développer les infrastructures nécessaires
 à la construction et la rénovation
 de bâtiments performants et écologiques

Une part importante des habitations doivent encore être rénovées pour améliorer la qualité de vie des joviniens. Cela va nécessiter l'accès à des matériaux de qualité, idéalement locaux ou en réemploi. Pour faciliter ce chantier ambitieux, il nous parait important d'imaginer les infrastructures nécessaires.

PROPOSITION 51



DÉVELOPPER LA FILIÈRE LOCALE DE CHANVRE POUR L'ISOLATION DES BÂTIMENTS.

Déjà là !

La Chanvrière est une coopérative agricole de transformation du chanvre à proximité de Troyes (Aube)

PROPOSITION 52



CRÉER ET PROMOUVOIR UNE RESSOURCERIE DE MATERIAUX EN JOVINIEN

et inciter les propriétaires et artisans à y avoir recours.

PROPOSITION 53



FAIRE ÉVOLUER LA LÉGISLATION POUR PROMOUVOIR L'HABITAT LÉGER AUX NIVEAUX NATIONAL ET LOCAL.

Objectif 17



Habitat

Compte tenu de la technicité et de l'évolution des solutions pour un habitat durable, il est important d'informer et d'accompagner les Joviniens dans la rénovation de leur logement en tenant compte de la spécificité du bâti.

PROPOSITION 54



ORGANISER DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'HABITAT DURABLE
pour faire connaître les acteurs de l'habitat et favoriser le dialogue entre eux.

PROPOSITION 55



PROMOUVOIR LES ARTISANS, PRODUCTEURS ET REVENDEURS QUI FAVORISENT L'UTILISATION DE MATERIAUX BIOSOURCÉS ET LOCAUX.

PROPOSITION 56



FAIRE CONNAÎTRE LA MAISON DE L'HABITAT DU JOVINIEN ET ÉTENDRE SES MISSIONS
vers tous les domaines touchant à l'habitat.

Déjà là !

La Maison de l'Habitat de la Communauté de communes, située quai du 1er Dragon à Joigny accompagne les joviniens pour l'amélioration de leur habitat.

PROPOSITION 57



INCITER LES PROPRIÉTAIRES BAILLEURS À RÉNOVER LEUR SYSTÈME DE CHAUFFAGE ET L'ISOLATION

II. PRIVILÉGIER LE COLLECTIF DANS L'HABITAT ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Objectif 18



Il nous paraît important de privilégier des modes d'habitat qui favorise le lien social et la mutualisation de ressources, d'outils, d'espaces, de véhicules... Les habitats partagés, les copropriétés, éco-quartiers par exemple, permettent de lutter contre l'isolement, de renforcer la solidarité, de réduire les coûts liés au logement et de mutualiser les ressources.

PROPOSITION 58



FAVORISER LES HABITATS PARTAGÉS ENTRE PERSONNES ISOLÉES ÂGÉES ET JEUNES TRAVAILLEURS
grâce à des annonces dédiées et encadrées.

PROPOSITION 59



CRÉER DES LOGEMENTS SOCIAUX ET D'URGENCE DANS LES COMMUNES À PARTIR DE LOCAUX VACANTS.

PROPOSITION 60



PERMETTRE LE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS COLLECTIFS D'HABITATS LÉGERS
pour favoriser le lien social et la mise en commun d'infrastructures.

PROPOSITION 61



FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES HABITATS PARTAGÉS
en faisant évoluer les mentalités et les législations sur le sujet.

Déjà là !

Les « Cocos lieux » rassemblent plusieurs micro-maisons mobiles à Joigny.

Déchets

Cette année, la déchetterie à elle seule, a coûté 800 000€ et chaque année le prix de la gestion des poubelles grises augmente. Les citoyens ont été particulièrement curieux de rencontrer les acteurs du territoire et fait de nombreuses propositions pour réduire la quantité de déchets sur le territoire.



IMPACT DE NOTRE MODÈLE ÉCONOMIQUE ET LES DÉCHETS MASSIFS QU'IL GÉNÈRE.

Le modèle économique actuel, dans lequel on extrait, on produit, on consomme et on jette, repose sur l'illusion d'une disponibilité des matières premières illimitées, accessibles et bon marché. Il génère une quantité croissante de déchets qui coûte très cher à traiter.

Au delà du coût économique, il y a de nombreux enjeux liés à une production excessive de déchets :

- Problème de pollution** : Les décharges peuvent contaminer les sols et les nappes phréatiques, l'incinération, bien que contrôlée, émet des particules nocives pouvant causer cancers et maladies respiratoires.
- Risque de pénurie** : Ce rapport linéaire (extraire → fabriquer → jeter) à la consommation créer un risque de pénurie d'approvisionnement pour notre économie.

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Ce rapport linéaire n'est plus viable, l'objectif de notre époque est de transformer cette économie linéaire en une économie circulaire. Elle vise à optimiser l'utilisation des ressources en réduisant la production de déchets.

Elle repose sur trois principes fondamentaux :

- Réduire** : Minimiser la consommation de ressources et la production de déchets.
- Réutiliser** : Donner une seconde vie aux produits en les réparant, en les revendant ou en les partageant.
- Recycler** : Transformer les déchets en nouvelles ressources pour limiter l'extraction de matières premières.

L'économie circulaire permet de :

- Préserver l'environnement en limitant la pollution et l'extraction excessive des ressources naturelles.
- Réduire les coûts pour les entreprises et les consommateurs par la valorisation des déchets qui deviennent une matière première.
- Créer des emplois dans les secteurs du recyclage, de la réparation et de nouveaux modèles économiques comme l'économie de l'usage (location et mutualisation).

Le territoire a bien compris ces enjeux liés au déchets et de nombreux projets et acteurs sont déjà investis sur le sujet pour tendre vers une économie circulaire et valoriser les déchets !

Déjà là !

- Le Syndicat des déchets centre Yonne anime des programmes autour du remplacement et de la réduction des déchets.
- Mise en place d'un programme d'actions « économie circulaire » au niveau de la Communauté de communes
- Réemploi Yonne : site de réemploi entre entreprises,
- Acteurs du réemploi sur le territoire : Les Petits Marioles : (ressourcerie de l'enfance - Joigny), Le lavoir (recyclerie créative et lieu de lien social - La Celle Saint Cyr), Tiers Lieu du Moulin (ouverture prochaine de leur espace ressourcerie à Chamvres), boutique de la Croix Rouge (Joigny), Les Petites Galeries, (boutique de vêtements d'occasion haut de gamme - Joigny)

1- Source des chiffres du graphique :

Objectif 19

Déchets



Pour limiter les déchets, une piste en tant que consommateur est de choisir des produits durables et réparables. Mais des outils comme les indices de durabilité et de réparabilité permet d'avoir les informations nécessaires pour orienter ses achats.

PROPOSITION 62



GÉNÉRALISER L'ATTRIBUTION D'UNE NOTE DE RÉPARABILITÉ À TOUS LES OBJETS MANUFACTURÉS.

PROPOSITION 63



METTRE EN AVANT LES ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS LOCALES DE RÉPARATION DE PRODUITS MANUFACTURÉS.

Déjà là !

Le syndicat des déchets du centre Yonne répertorie les « bonnes adresses pour éviter de jeter »

PROPOSITION 64



VALORISER LES FABRICANTS LOCAUX QUI CONÇOIVENT DES PRODUITS FIABLES ET RÉPARABLES
 (fort indice de durabilité).

Objectif 20



Faciliter la collecte d'objets et matériaux à destination du réemploi

Nous produisons des tonnes de déchets, mais une bonne partie pourrait être plutôt des ressources si on mettait en place les infrastructures nécessaires et qu'on change notre état d'esprit à leur égard.

**PROPOSITION
65**



CRÉER UNE FILIÈRE DE CONSIGNE DE VERRE

à destination des citoyens et des entreprises.

Déjà là !

La conserverie La Jovinienne a instauré la consigne des bocaux dans lesquels elle vend ses produits.

**PROPOSITION
66**



PROMOUVOIR LA CARTE DES ACTEURS JOVINIENS DU RÉEMPLOI AUPRÈS DES CITOYENS.

Déjà là !

Ecoplan 89 propose une carte des initiatives jcaunaises de la transition écologique et solidaire.

**PROPOSITION
67**



TRANSFORMER LES DÉCHETTERIES DU TERRITOIRE EN CENTRES DE REVALORISATION

afin de réutiliser ce qui peut l'être et réduire au maximum les déchets ultimes.

**PROPOSITION
68**



CRÉER UNE RESSOURCERIE VÉGÉTALE DANS LE JOVINIEN.

(Dépot de végétaux, retrait de composts et broyats végétaux).

Objectif 21



Sensibiliser autour du réemploi et de la diminution des déchets

Les déchets, dans notre vie, sont dans un angle mort, très peu présent dans nos préoccupations. Pour que les habitants prennent conscience de la quantité générée, de leur impact à la fois sur notre environnement et sur les finances des collectivités locales, différentes actions de sensibilisation sont à renforcer.

**PROPOSITION
69**



PERMETTRE LA VISITE DE CENTRES DE TRI,

ou à défaut, organiser des ateliers permettant d'observer de quoi sont constituées les poubelles de tri individuelles prises au hasard.

**PROPOSITION
70**



INFORMER LES HABITANTS CHAQUE ANNÉE

SUR LE COÛT DES DÉCHETS
et valoriser les économies à faire lorsqu'on les réduit.

Déjà là !

Les factures du ramassage des déchets éditées par la Communauté de communes incluent le coût de leur traitement.

**PROPOSITION
71**



CRÉER ET DIFFUSER À GRANDE ÉCHELLE DES INFORMATIONS SUR LE TRI, LES DÉCHETS, LE COMPOST.

Faire en particulier des étiquettes à coller sur ses poubelles ou pot à compost.

Déjà là !

Le Syndicat des déchets du centre Yonne diffuse notamment un guide pour « Réduire ses déchets au quotidien ».

**PROPOSITION
72**



CRÉER DES COMPOSTEURS COLLECTIFS DANS LES ÉCOLES

et apprendre aux élèves à les utiliser dès le plus jeune âge.

**PROPOSITION
73**



SENSIBILISER ET INFORMER LA POPULATION SUR L'USAGE DES TOILETTES SÈCHES

(législation, plans, tutoriels).

Objectif 22



Mettre en valeur les éco-gestes en matière de déchets

Tous les acteurs peuvent, à leur niveau, agir sur la réduction des déchets. Fabriquants, distributeurs, consommateurs, décideurs, collectivités... Mais comme il s'agit de modifier des habitudes déjà ancrées, il faut valoriser tous les efforts qui sont faits pour faire évoluer les pratiques.

**PROPOSITION
74**



**CRÉER UNE CHARTE
« COMMERCANTS, ARTISANS
RESPONSABLES »**
afin de valoriser les
professionnels pratiquant
des écogestes.

**PROPOSITION
75**



**VALORISER LES JARDINS QUI
PRATIQUENT LE COMPOSTAGE
ET LA PERMACULTURE**
lors de manifestations
autour des jardins.

**PROPOSITION
76**



**GÉNÉRALISER LES
ANIMATIONS SUR LE THÈME
DES ÉCOGESTES
À L'ÉCOLE ET DANS LES
CENTRES DE LOISIRS.**

**PROPOSITION
77**



**DISTRIBUER À MOINDRE
COÛT DES KITS ZÉRO DÉCHET**
(sac à vrac, boîtes, bocaux...)
à retirer dans les mairies.

**PROPOSITION
78**



**INVITER, PAR AFFICHAGE, LES
CLIENTS À FAIRE LEURS COURSES
DANS LES MARCHÉS AVEC LEURS
PROPRIÉTÉS CONTENANTS**
(sac, boîte)...

Eau

Le Jovinien a la chance de bénéficier de la présence de l'Yonne, de l'Armençon, d'affluents, d'étangs et de nappes phréatiques fournies, qui limitent, un temps, la tension sur l'approvisionnement en eau.

Cependant, le corolaire est un risque de crue important aux abords de l'Yonne et de ses affluents. L'eau est un bien crucial, qu'il faut protéger et gérer avec soin. Les citoyens se sont surtout concentrés sur cet aspect.

DES TENSIONS À PRÉVOIR SUR LA RESSOURCE EN EAU

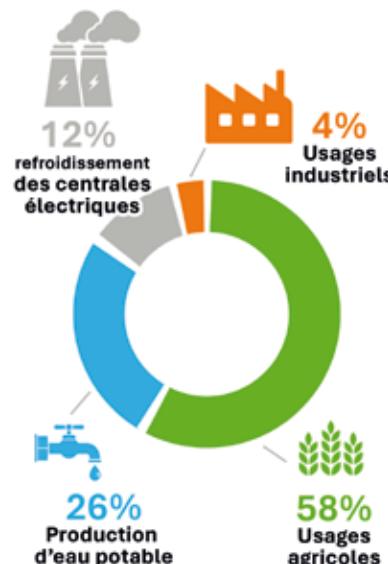
Avec le dérèglement climatique, les précipitations ont tendance à diminuer en été et augmenter en hiver. Les prélèvements les plus importants ayant lieu en été, lorsque la disponibilité de l'eau est la plus faible, ils peuvent provoquer localement de fortes tensions en approvisionnement, ainsi que des pénuries temporaires. Par exemple en 2023, en France 189 communes ont été privées d'eau potable.

L'eau douce ne représente que de 2,5 % du total de l'eau sur terre, incluant les surfaces de glace et enneigées, et seulement 0,025 % sous sa forme liquide présente dans les eaux souterraines, rivières, lacs, mares, barrages, canaux, ainsi que dans l'atmosphère¹.

En France la part d'eau consommée est très variable selon les usages : l'agriculture est la première activité consommatrice avec 58 % du total².

En 2021, le volume d'eau perdu par fuite dans les canalisations est estimé à 18,5 % du volume mis en distribution³.

Les usages de l'Eau en France



LES ENJEUX SPÉCIFIQUES DU JOVINIEN

• La qualité de l'eau

Les polluants chimiques, les pesticides, les fertilisants et les micro-plastiques issus des activités agricoles, industrielles et les usages des riverains... participent à la dégradation de la qualité de l'eau et mettent en danger la biodiversité et potentiellement l'économie du territoire. (Schéma de Cohérence Territoriale)

• La quantité d'eau

L'augmentation des besoins en eau potable pouvant créer des pressions sur la ressource en eau, du fait d'un état quantitatif médiocre des masses d'eau souterraines.(Schéma de Cohérence Territoriale)

• Les risques de crues

Un risque majeur en particulier à Joigny d'après le DCRIM (Document d'Informations Communale sur les Risques Majeurs) de la commune tant par montée de l'Yonne que par ruissellement des précipitations.

Au regard de ces enjeux, il apparaît essentiel aux yeux de l'Assemblée citoyenne d'impacter le moins possible le cycle de l'eau.

Objectif 23



Développer la récupération de l'eau

Les propositions ci-dessous entendent utiliser différents moyens pour récupérer l'eau de pluie sur le territoire Jovinien et repenser la distribution de l'eau ainsi collectée.

**PROPOSITION
79**



GÉNÉRALISER L'USAGE DE RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE INDIVIDUELS
pour l'arrosage des jardins ou les toilettes.

**PROPOSITION
80**



ÉTUDIER LA FAISABILITÉ DE STOCKER ET FILTRER L'EAU DE PLUIE
récupérée des toits pour des usages alimentaires après filtration

**PROPOSITION
81**



CRÉER DES COMPÉTENCES HUMAINES POUR CONSEILLER, INSTALLER, ENTREtenir ET RÉPARER DES CITERNES DE RÉCUPÉRATION D'EAU DE PLUIE INDIVIDUELLES OU COLLECTIVES.

**PROPOSITION
82**



MODIFIER LES PLANS LOCAUX D'URBANISME INTERCOMMUNAUX POUR RALENtIR LE REJET DES EAUX DE PLUIE
dans les réseaux d'assainissement.

**PROPOSITION
83**



CRÉER OU REMETTRE EN EAU POTABLE DES LAVOIRS ET DES FONTAINES COLLECTIVES
dans chaque commune du Jovinien.

**PROPOSITION
84**



RENFORCER ET GÉNÉRALISER LES RECHERCHES DE FUITES D'EAU
afin de l'économiser.

**PROPOSITION
85**



ENCOURAGER LES MÉTHODES ALTERNATIVES DE GESTION DE L'EAU
et réhabiliter des méthodes anciennes, éprouvées localement.
(ex : www.eautarcie.org)

Objectif 24



Favoriser les économies d'eau

Au delà de la récupération de l'eau tombée du ciel, les citoyens de l'Assemblée proposent de généraliser les équipements permettant de faire des économies d'eau.

PROPOSITION
86



INSTALLER DES DISPOSITIFS POUR ÉCONOMISER L'EAU
dans tous les bâtiments, publics et privés.

PROPOSITION
87



DÉVELOPPER L'USAGE DES OYAS POUR L'ARROSAGE LENT DES JARDINS.

PROPOSITION
88



SENSIBILISER ET FORMER TOUS LES JOVINIENS À ÉCONOMISER L'EAU ET À NE PAS LA GASPILLER.

Santé

Ce sont les membres de l'Assemblée citoyenne qui ont choisi les thématiques qu'ils et elles souhaitaient étudier. La santé s'est très vite imposée comme incontournable pour rendre le territoire plus agréable à vivre.

La difficulté d'accès aux soins et le manque de capacité d'accueil dans les infrastructures de soins sont criants en France depuis ces dernières années, en particulier dans les régions rurales, le Jovinien ne fait pas exception. Les citoyens ont eu à cœur de comprendre les actions déjà déployées sur le territoire et comment les renforcer.

LE SYSTÈME DE SANTÉ EN FRANCE, UN ACQUIS SOCIAL QUI SE DÉTÉRIORE.

La France bénéficie historiquement d'un système de santé public de qualité, accessible à tous et toutes, adossé à la sécurité sociale, qui a permis de mettre en place des infrastructures comme les hôpitaux et les ARS. L'OMS considérait en 2000 que la France était le premier système de santé mondial.

Cependant, ces infrastructures nécessitent des investissements importants pour les moderniser et souffrent du manque de médecins. Aujourd'hui, l'OCDE nous classe en 15^e position mondiale (derrière l'Espagne, l'Italie, l'Irlande...).



En 2023, l'Yonne ne disposait plus que de 180 médecins généralistes selon l'Agence Régionale de Santé, soit 5,5 médecins pour 10 000 habitants là où la moyenne nationale est à un peu moins de 9.

De plus, la part de médecins généralistes ayant plus de 55 ans approche dangereusement les 70% et les dynamiques sont identiques pour les spécialistes. Notre département fait partie des territoires les plus touchés par la désertification médicale.

Déjà là !

- *Un projet de construction d'un nouvel hôpital est en cours à Joigny et rénovation de son EHPAD.*
- *Une maison de santé est en projet à Cézy.*
- *Développement par la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) de l'exercice coordonné entre professionnels libéraux du territoire pour travailler ensemble sur un projet de santé commun.*
- *A Champlay, l'école de la découverte des sports permet aux enfants de l'école élémentaire d'expérimenter une multitude de pratiques sportives».*

DANS LE JOVINIEN, LA SANTÉ EST UNE PRÉOCCUPATION MAJEURE DES CITOYENS ET DE LA COLLECTIVITÉ

Le Jovinien fait partie du groupement hospitalier de territoire du nord de l'Yonne avec Sens. Il bénéficie de l'exercice coordonné entre professionnels libéraux du territoire, organisé par la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) du centre Yonne, ce qui participe à augmenter l'accès aux soins des habitants et favorise un éveil actif à leur santé.

De plus, des investissements sont faits pour qu'un nouvel hôpital de proximité voit le jour prochainement à Joigny, ce que sera un atout pour d'autres professionnels de santé puissent s'installer sur le territoire.

En effet, l'accroissement actuel des délais de rendez-vous auprès des professionnels de santé, la difficulté pour accéder à des équipements matériels ou des traitements de plus en plus coûteux, sont autant de raisons qui contribuent à un difficile accès à la santé pour la population.

Objectif 25



Avoir accès à des
professionnels de santé
en Jovinien

Prévenir les pathologies, permettre un juste soin, redonner confiance aux habitants et les sensibiliser à des pratiques favorisant la santé figurent parmi les approches citoyennes développées ici. Néanmoins, la première préoccupation des membres de l'Assemblée citoyenne concerne la possibilité d'accéder à des professionnels de santé qualifiés et en nombre suffisant.

**PROPOSITION
89**



**REFORCER LES ACTIONS EN
FAVEUR DE L'ACCUEIL DES
PROFESSIONNELS DE SANTÉ
QUI FONT DÉFAUT
EN JOVINIEN**

(accompagnement à la recherche de logement, de cabinet, d'activité pour le conjoint, de place en crèche...)

**PROPOSITION
90**



**INCITER LES
PROFESSIONNELS DE
SANTÉ QUI POSSÈDENT UNE
RÉSIDENCE SECONDAIRE
EN JOVINIEN À VENIR Y
PRATIQUER LEUR ACTIVITÉ
À TEMPS PARTIEL.**

**PROPOSITION
91**



**ACCOMPAGNER DES
LYCÉENS VOULANT DEVENIR
MÉDECINS**
par l'information, l'orientation, le tutorat avec un professionnel de santé.

**PROPOSITION
92**



**CRÉER DES ESPACES DE SOIN
MULTIDISCIPLINAIRES,**
regroupant des praticiens de santé conventionnels et non conventionnels.

Objectif 26



Favoriser la prévention en matière de santé
grâce à l'alimentation

«Que ta nourriture soit ton médicament et que ton médicament soit dans ta nourriture», Hippocrate.

Parmi les actions de prévention, l'ingestion d'une alimentation qualitative s'impose d'emblée comme première perspective pour qui souhaite vivre en santé. Les citoyens de l'Assemblée proposent plusieurs pistes pour y parvenir.

PROPOSITION
93



**PROMOUVOIR LA SANTÉ
PAR LA CONNAISSANCE
DES ALIMENTS SAINS**

et des manières
de les produire.

PROPOSITION
94



**REFORCER LA
FERTILITÉ DES SOLS
EN LES ENRICHISSANT
D'UNE DIVERSITÉ DE
MICRO-ORGANISMES
BIENVEILLANTS.**

PROPOSITION
95



**INCITER À LA
PLANTATION DE PLUS DE
VARIÉTÉS ANCIENNES,**
meilleures au goût et en
qualité nutritionnelle.

PROPOSITION
96



**PERMETTRE DE FAIRE
POUSSER DES FRUITS ET
LÉGUMES EN VILLE**
et les rendre
accessibles à tous.

PROPOSITION
97



**INCLURE LE COÛT DE LA
DÉPOLLUTION DANS LES
PRODUITS ALIMENTAIRES**
de l'agriculture
conventionnelle.

Solidarité

Nous avons eu à cœur dans de nombreuses propositions de développer le lien social sur le territoire et de privilégier des activités qui prennent soin du vivant. Au vu des enjeux à venir, il nous paraît crucial de développer l'entraide et la solidarité sur le territoire. Cela passe d'abord sur de l'interconnaissance et la lutte contre l'isolement.

PAUVRETÉ ET PRÉCARITÉ

Notre territoire a un taux de pauvreté plus élevé que la moyenne nationale. (Taux de pauvreté de la CCJ : 18,7% , au national : 14,4%). Un certains nombre de programmes publics sont déployés sur le territoire afin de d'amoindrir les effets de cette pauvreté (QPV, ZRR, Contrat de ville...).

Chaque action menée sur le Jovinien doit prendre en compte les écarts de richesses importants et permettre à tous d'y accéder.



LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT

L'isolement est une des problématique actuelle, qui s'est aggravée depuis la crise sanitaire depuis 2020. Toutes les populations peuvent être concernées mais cela affecte particulièrement les personnes âgées, souvent pauvres dans les villes et les villages du territoire. 49,7% des joviniens et joviniennes de 80 ans ou plus vivent seuls.

Bien que Joigny ait eu à cœur de proposer des actions spécifiques pour ces populations, ce qui lui a permis d'obtenir le Label "ville amie des Ainés", le problème reste prégnant sur le territoire.

Nous rappelons que la première des solidarités est publique, à travers les services publics (santé, éducation, transports, routes...). Il est donc crucial de maintenir voire réintroduire des services publics au plus près des populations. Cependant tout ce qui favorise le lien social permet à une solidarité locale, interpersonnelle de se mettre en place.

Déjà là !

- *L'aide alimentaire apportée par les Restos du Coeur et la Croix Rouge participe à préserver la dignité des bénéficiaires par un accueil de qualité dans une écoute active, sans jugement ni préjugé.*
- *L'association "Les rêves de Marlène" redonne une seconde vie à des peluches qu'elle offre aux enfants hospitalisés à Joigny, Sens et Auxerre.*
- *Le centre social "la Fabrik" est l'un des 8 services de prévention et de développement social de Joigny à destination de la jeunesse, des familles et des seniors.*
- *Les bénévoles de l'association "Les Petits Frères des pauvres" se mobilisent pour améliorer le quotidien des personnes âgées isolées en organisant des visites à domicile, des ateliers conviviaux, des rencontres et des sorties.*

Objectif 27



**Valoriser et dynamiser
la vie associative et culturelle
dans les villages du Jovinien**

Valoriser la vie associative et culturelle dans les villages du Jovinien renforce le lien social et dynamise l'économie locale. En soutenant les initiatives locales et en favorisant les rencontres, on crée une dynamique attractive qui améliore la qualité de vie et l'accessibilité à la culture pour tous.

**PROPOSITION
98**



CRÉER ET ACTUALISER UN SITE INTERNET RÉPERTORIANT LES ASSOCIATIONS ET LES ÉVÉNEMENTS À VENIR SUR TOUT LE TERRITOIRE.

Déjà là !

L'agenda partagé Mobilizon recense des événements du territoire : mobilizon.cdp89.fr

**PROPOSITION
100**



PÉRENNISER DES SÉANCES DE REPAIR CAFÉ
dans les villages du Jovinien

Déjà là !

Le Repair Café de Joigny alterne ses activités entre Joigny et les premières communes de Saint Aubin, Béon et Looze.

**PROPOSITION
99**



FACILITER L'ÉMERGENCE DE PROJETS ASSOCIATIFS
en diffusant les programmes d'aides existants et en mettant les acteurs en réseau.

Objectif 28



Créer des espaces de sociabilisation dans les villages

La fermeture des différents lieux de socialisation dans les villages renforce l'isolement. Il faudra peut-être réinventer le genre en proposant des espaces mixtes, réunissant associations, collectifs, et entreprises. Ces lieux peuvent aussi être éphémères.

**PROPOSITION
101**



**OUVRIR DES ESPACES
FESTIFS PENDANT L'ÉTÉ EN
SOIREE SUR LES PLACES DES
VILLAGES OU EN BORD DE
L'YONNE.**

Déjà là !

De mars à octobre, la pisciculture du Tholon à Chamvres permet à ses clients de pêcher, se restaurer ou assister à un concert.

**PROPOSITION
102**



**FAIRE RÉGULIÈREMENT DES
RENCONTRES CINÉMA DANS
LES VILLAGES EN INSTALLANT
UN VIDÉOPROJECTEUR DANS
UNE GRANGE.**

**PROPOSITION
103**



**CRÉER DES TIERS-LIEUX
DANS LES VILLAGES AFIN
D'ACCUEILLIR
DES ACTIVITÉS DIVERSES.**

**PROPOSITION
104**



**OUVRIR LES LOCAUX ASSOCIATIFS AUX
HABITANTS ET AUX JEUNES DES COMMUNES
AFIN DE SUSCITER DE NOUVELLES ACTIVITÉS.**

Objectif 29



Créer des activités intergénérationnelles dans les villages

Créer des activités intergénérationnelles dans les villages renforce la solidarité, préserve les savoirs et lutte contre l'isolement. En favorisant les échanges entre générations, on dynamise la vie locale tout en transmettant traditions et expériences, pour un territoire plus uni et vivant.

**PROPOSITION
105**



ORGANISER DES MOMENTS CONVIVIAUX DE PARTAGE ENTRE GÉNÉRATIONS,
notamment pour transmettre des savoir-faire.

Déjà là !

Des enfants de l'IME «Les Fontenottes» et l'EHPAD de St-Julien du Sault ont participé à la Semaine de la biodiversité en 2024.

**PROPOSITION
106**



RÉDUIRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES ÂGÉES EN LEUR PERMETTANT D'ACCÉDER À DES PROGRAMMES CULTURELS.

Création d'un programme «La culture à tout âge».

Déjà là !

L'association Le Bois frileux à St Julien du Sault favorise le lien social à travers l'art en intervenant à l'EHPAD.

**PROPOSITION
107**



ORGANISER DES ATELIERS ET ANIMATIONS DANS LES EHPAD ET MAISONS DE RETRAITES.

Déjà là !

Un café situé à l'intérieur de l'EHPAD de Saint-Julien du Sault crée du lien entre les résidents.

Objectif 30



En encourageant les initiatives collectives et les réseaux d'entraide, on développe une communauté soudée, cela renforce le lien social et rend le territoire plus dynamique et résilient.

**PROPOSITION
108**



CRÉER UNE RÉSERVE CITOYENNE POUR VENIR EN SOUTIEN AUX ACTIONS PUBLIQUES EN CAS DE CATASTROPHE, CANICULE...

**PROPOSITION
109**



CRÉER UN GROUPE DE BÉNÉVOLES DE SOUTIEN AUX ACTIVITÉS DES ASSOCIATIONS
en échange d'un accès gratuit à celles-ci.

**PROPOSITION
110**



CRÉER UNE DONNERIE ANNUELLE AVANT NOËL
POUR TROUVER DES CADEAUX GRATUITEMENT
et favoriser le ré-emploi.

Économie

L'attractivité du territoire Jovinien tient aujourd'hui beaucoup dans son tourisme et son patrimoine.

Nous avons bon espoir que l'ensemble des objectifs et des propositions dans tous les secteurs étudiés dans ce livret contribuent à renforcer son économie.

Depuis le départ du régiment spécialisé dans la géographie militaire qui a été un coup dur pour le territoire, la Communauté de communes du Jovinien capitalise sur ses acquis en matière industrielle, agricole et tertiaire et mise beaucoup sur le tourisme de court et moyen terme pour développer son attractivité. L'économie locale est grandement influencée par la proximité avec la région Ile de France.

VERS UNE ÉCONOMIE PLUS DURABLE

La dynamique économique a un impact majeur, elle a la force de transformer un territoire. C'est pourquoi l'enjeu est de réussir à développer une économie en cohérence avec les besoins du territoire comme la santé, l'éducation, l'alimentation, le lien social... tout en intégrant les enjeux de notre époque pour pouvoir anticiper les risques associés et assurer un avenir serein pour tous.

Selon le Rapport du Forum économique mondial 2025, pour les 10 prochaines années, les premiers risques pour l'économie sont d'ordre environnementaux (phénomènes météorologiques extrêmes, effondrement des écosystèmes, pénuries de ressources naturelles...)

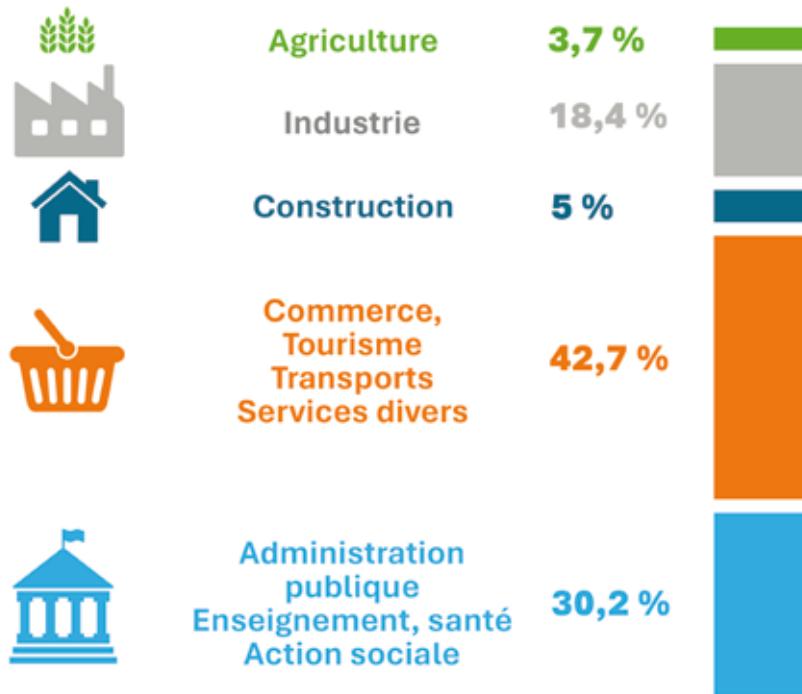
LES PLANS TERRITORIAUX

tels que le PCAET ou le SCoT² prévoient un développement économique valorisant les atouts du territoire tout en développant sa résilience.

En voici les principales mesures :

- **Valoriser le potentiel touristique** en s'appuyant sur le patrimoine naturel et historique
- **Faciliter la diversification agricole** et le développement de circuits courts
- **Valoriser et réhabiliter le parc de logement vacant** pour redynamiser les bourgs et les centres-villes

Part des emplois par secteurs (CCJ).



Déjà là !

- La Pépinière d'entreprises (Joigny) permet aux nouvelles activités et aux porteurs de projets de bénéficier à la fois de locaux, de conseils pour leur lancement et de tisser des liens professionnels.
- Le programme "Petites villes de demain", de l'ANCT³, dont Joigny bénéficie, vise à améliorer la qualité de vie des habitants, revitaliser les petites centralités et accompagner les trajectoires de transition écologique du territoire.
- Grâce au programme "Territoires d'industrie", le Jovinien dispose d'un accompagnement pour élaborer une stratégie de reconquête industrielle : soutien à l'investissement pour appuyer des projets industriels structurants et renforcement de l'animation et de l'ingénierie locale.
- L'opération "France ruralités revitalisation" permet aux entreprises qui s'implantent sur les communes du Jovinien de bénéficier d'exonérations fiscales et sociales, y compris pour les professions libérales, notamment médicales et paramédicales.

¹- Source des chiffres du graphique : Diagnostique du SCoT 2- Schéma de cohérence territoriale 3- Agence Nationale de la Cohésion des Territoires.

Objectif 31



A travers la création, le développement et la vente de produits et de services, la vocation économique des entreprises est de répondre aux besoins de la population de sa zone d'implantation et de fournir des emplois aux habitants formés. Toutefois, ce développement ne peut s'affranchir de la durabilité des activités à travers une meilleure inclusion et redistribution sociales avec un respect accru de l'environnement et de l'usage des ressources naturelles.



**REFORCER LA STRATÉGIE
D'INCITATION DES
ENTREPRISES À S'INSTALLER
SUR LE TERRITOIRE,**
en particulier pour celles
qui renforcent
la résilience du territoire.



**ACCOMPAGNER LES
ENTREPRISES DANS LEUR
TRANSITION ÉCOLOGIQUE**
et promouvoir
le parcours régional de
transformation (CEC).



**RÉ-OUVRIR DES CAFÉS,
COMMERCES, PUBS ET
BOITES DE NUIT**
dans les communes
du Jovinien.

Objectif 32



Par sa proximité avec l'Île de France, et la liaison par TER direct avec Dijon et Lyon, le territoire possède le potentiel de devenir un pôle privilégié du tourisme de courte durée (2-3 jours). Le cyclotourisme, le tourisme fluvial, la randonnée, la découverte des vignobles, le tourisme à la ferme... offrent des expériences variées pour les visiteurs. Le développement de ces activités touristiques et des solutions d'hébergement permettrait un développement économique local qui valoriserait les atouts du territoire tout en les préservant. Pour les séjours plus longs (4 à 7 jours), le territoire bénéficie aussi des attraits touristiques de la Puisaye (Châteaux de Guédelon et de St Fargeau, poterie...).

PROPOSITION
114



**DÉVELOPPER ET FAIRE
CONNAÎTRE
LE PATRIMOINE NATUREL,
LES INFRASTRUCTURES ET
LES ACTIVITÉS
D'ÉCO-TOURISME DU
TERRITOIRE**

(le cyclotourisme,
la randonnée,
le tourisme à la ferme...).

Déjà là !

Le festival «Jardins en fête en Jovinien» propose des animations et concerts entre jardiniers amateurs et confirmés.

PROPOSITION
115



**ACCROÎTRE LE NOMBRE ET LA
DIVERSITÉ DE SOLUTIONS DE
LOGEMENTS TOURISTIQUES**
sur le territoire, en particulier
pour des groupes.

Objectif 33



Développer des politiques d'achats éco-responsables

Ces dernières années, des pratiques, parfois anciennes, ont été valorisées afin de consommer de manière plus responsable et plus locale. Il nous semble essentiel, pour chaque achat d'importance d'avoir ces critères à l'esprit afin de faire évoluer nos modes de consommation.

**PROPOSITION
116**


DÉVELOPPER LES ACHATS OU NÉGOCIATIONS GROUPÉS

afin de réduire les coûts et encourager les productions locales.

**PROPOSITION
117**


DÉVELOPPER ET PROMOUVOIR L'USAGE D'UNE MONNAIE LOCALE DU TERRITOIRE

Déjà là !

La monnaie locale de la Cagnole existe depuis 2018 sur tout le département de l'Yonne.

**PROPOSITION
118**


RÉDUIRE LA TAILLE ET LE NOMBRE DE PANNEAUX PUBLICITAIRES DANS L'ESPACE PUBLIC

pour réduire l'incitation à la surconsommation.

Démocratie locale

Il est important de permettre aux citoyens de prendre la place qu'ils et elles souhaitent dans la vie locale. Pour cela il faut donner du poids à la parole des citoyens, avec une réelle écoute et des retours aux propositions faites.

Idéalement, il faudrait démultiplier les approches pour faire participer les citoyens, à la fois grâce à des enquêtes, des réunions publiques, et l'interview d'associations du territoire.

Nous avons regroupé dans cette thématique l'ensemble des propositions impliquant le rapport entre la puissance publique et les citoyens et citoyennes. Deux grands enjeux sont ressortis des échanges : l'existence et l'accès aux services publics et comment les habitants peuvent s'impliquer et s'engager dans la vie locale.

SERVICES PUBLICS

Les citoyens ont eu à cœur de réaffirmer que la présence et la qualité des services publics sont cruciaux pour le territoire. C'est le cœur de l'attractivité du territoire : les offres en matière de mobilité, d'éducation, et de santé impactent directement la qualité de vie.

Vu la tendance actuelle au niveau national à détériorer les services publics et à la numérisation à outrance, les citoyens souhaitent défendre ce qui existe au niveau local et s'impliquer pour que tous puissent y accéder.



IMPLICATION DANS LA VIE LOCALE

Il existe un véritable enjeu au niveau local à amener les citoyens à s'impliquer tout au long de l'année dans la réflexion sur l'avenir du territoire tant sur les aménagements que sur des orientations stratégiques. Cette participation des habitants permet de former les citoyens pour qu'ils se sentent plus impliqués, de renouer la confiance et la compréhension entre les habitants et les élus. Ces échanges doivent être réguliers et pas seulement lors de certaines échéances.

Cette implication doit pouvoir prendre plusieurs formes, différents rythmes ou niveaux d'implication pour que tous et toutes se sentent bienvenus à la réflexion et que chacun puisse participer à son niveau.

Déjà là !

- *Un projet de lieu citoyen est en cours à Béon porté par la mairie et le CAUE 89*
- *Une épicerie participative est entrain de se structurer à Villevallier*
- *L'aménagement des berges sur les quais de l'Yonne à Joigny a donné lieu à une concertation de plusieurs mois pour imaginer les espaces les plus adaptés aux usages des habitants.*
- *Le plan de mobilité simplifié de la CCJ a consulté ses habitants pour dresser un état des lieux des déplacements dans le Jovinien grâce à une enquête en ligne et des rencontres.*
- *L'Assemblée citoyenne pour l'évolution du Jovinien qui a produit ce livret a été initié par des citoyens, porté par l'Association Convergence des Possibles et soutenu par la Communauté de communes du Jovinien.*

I. PROTEGER ET DEFENDRE LES SERVICES PUBLICS SUR LE TERRITOIRE

Objectif 34



A défaut de pouvoir réinstaurer des services publics dans tous les villages, il paraît crucial que chacune et chacun puisse accéder aux services existants.

**PROPOSITION
119**



FAIRE CONNAÎTRE LES PERMANENCES DE FRANCE SERVICES

du territoire au public.

Déjà là !

Les maisons France-Services de Joigny, Verlin et Bussy-en-Othe accompagnent le public dans dans les démarches du quotidien.

**PROPOSITION
120**



RE-CRÉER ET PROMOUVOIR UN BUS DE SERVICES PUBLICS ITINÉRANT QUI DESERVE LES VILLAGES.

Déjà là !

L'association Ville à Joie créé des moments conviviaux ponctuels et propose des stands de services publics aux joviniens.

Objectif 35



Faire un plaidoyer pour réinstaurer plus de services publics sur le territoire.

Il nous paraît vital de défendre pied à pied les services publics du territoire, avec un accès le plus large possible, qui tient compte de la fracture numérique. Cela participe directement à l'attractivité du Jovinien.

**PROPOSITION
121**



**S'ORGANISER
EN COLLECTIF LOCAL
POUR DÉFENDRE LES
SERVICES PUBLICS.**

Déjà là !

Un collectif «Nos Services Publics 89» s'est constitué sur le Jovinien

**PROPOSITION
122**



**CRÉER UN GROUPE DE
SOUTIEN À DES COLLECTIFS
POUR DÉFENDRE DES
SERVICES PUBLICS
MENACÉS.**

(fermeture de classe,
hôpital surchargé,
prise en charge
de la santé mentale...)

**PROPOSITION
123**



**FAIRE CONNAÎTRE
L'UTILITÉ DES ÉLECTIONS
DÉPARTEMENTALES ET
RÉGIONALES**

et leurs impacts sur les services publics.

II. AIDER LES CITOYENS A S'IMPLIQUER DANS LA VIE DE LA COMMUNE

Objectif 36



Généraliser l'intégration d'habitants
dans les projets d'aménagement

Les habitants s'impliquent peu dans les projets d'aménagements du territoire même quand les collectivités leur donne une place. Il faut imaginer des nouveaux modes de consultations et d'information et réinstaurer la confiance entre les institutions et les citoyens sur le long terme, en montrant que leur avis est sollicité et écouté.

PROPOSITION
124



**INFORMER SUR LES
CONSULTATIONS
CITOYENNES SUR LES
PROJETS D'AMÉNAGEMENTS
COMMUNAUX GRÂCE AUX
LIEUX DE SOCIABILISATION
DES VILLAGES**

Objectif 37



Permettre aux citoyens
de proposer de nouvelles idées
et participer à leur mise en œuvre

La dynamique de l'Assemblée Citoyenne a été très riche pour permettre aux citoyens de mieux comprendre les enjeux et le fonctionnement des institutions. Ce genre d'initiatives permet de redonner goût au débat local, et redonner confiance dans la coopération locale.

PROPOSITION
125



**CRÉER UNE
INSTANCE CITOYENNE
POUR DIALOGUER
AVEC LES COLLECTIVITÉS
À PROPOS DES
POLITIQUES LOCALES.**

PROPOSITION
126



**MULTIPLIER LES FONDS
DE PARTICIPATION
CITOYENNE PERMETTANT
DE FINANCER
DES PROJETS CITOYENS**

Déjà là !

Le Fonds de participation
des Habitants à Joigny,
doté 10 000 € permet de
financer des projets initiés par
des collectifs d'habitants.

Éducation

Pour renforcer l'attractivité du territoire il paraît crucial de préserver et développer le tissu éducatif du Jovinien. Chaque école, centre de loisirs, club sportif ou crèche facilement accessible et de qualité améliore considérablement la qualité de vie des habitants.

UN SYSTÈME ÉDUCATIF HIÉRARCHISÉ

Le système éducatif français compte plus de 12 millions d'élèves dans les écoles, collèges et lycées et 3 millions d'étudiants. L'administration de l'Éducation nationale est présente dans chaque région et département pour laquelle recteurs et directeurs académiques assurent le relai des décisions prises par l'administration centrale.

LA VOCATION DE L'ENSEIGNEMENT

La cohésion nationale et la préparation de l'avenir requièrent que chacun puisse disposer de chances égales pour être éduqué et ainsi devenir un citoyen éclairé.

Dans cette perspective, les élèves devraient maîtriser les savoirs fondamentaux que sont lire, écrire et compter, mais aussi respecter autrui, ils pourraient apprendre un corpus de savoirs, académiques ou non, favorisant leur inclusion sociale et professionnelle, quelques que soient leurs différences d'origine, de culture, de genre, de handicap ...

COMMENT PARTICIPER À REVALORISER LE SYSTÈME ÉDUCATIF ?

S'adapter aux enjeux contemporains signifie notamment revaloriser le métier d'enseignant à travers la rémunération, la formation initiale et continue, tout en leur permettant de disposer de temps suffisant de concertation pédagogique, au bénéfice des élèves.

Contribuer à offrir une éducation de qualité pour tous implique également de disposer de classes à effectif réduits, de locaux et matériels pédagogiques adaptés (manuels scolaires, nouvelles techniques numériques, innovations pédagogiques...), ou encore de prendre en considération les défis de la société tels que la transition écologique et l'égalité des chances.

Enfin, l'enseignement ne se limitant pas à l'Éducation nationale, tenir compte de la part d'éducation des parents, des garderies, des associations et des lieux d'accueil de la petite enfance se révèle fondamental pour chaque enfant, dans un lien resserré avec les institutions scolaires.

Déjà là !

- *L'École de la deuxième chance accompagne des jeunes de 16 à 30 ans, vers l'emploi (Joigny).*
- *Le Projet éducatif territorial favorise la coordination des actions des acteurs éducatifs.*
- *La ville de Joigny est labellisée "Cité éducative" afin d'accroître l'égalité des chances à l'école et renforcer le potentiel de réussite des jeunes et des enfants des quartiers prioritaires de la ville.*
- *Le Jovinien s'est doté d'un dispositif pour accompagner les élèves dans leurs devoirs*
- *L'école Saint Exupéry (Joigny) dispose de classes à horaires aménagés musique à dominante vocale (CHAMV) en CM1 et CM2.*
- *A travers sa promotion et l'application des droits de l'enfant, Joigny est labellisée "Ville amie des enfants" par l'UNICEF.*
- *L'école élémentaire bilingue Marcel Aymé (Joigny) est labellisée "Euroscol", pour sa dynamique d'ouverture européenne et internationale.*
- *« AJIR pour la transition écologique en Jovinien » est un dispositif à destination des jeunes de 16 à 25 ans, des personnes en précarité ou en reconversion professionnelle. Il intègre les parcours de l'école ETRE (faire découvrir et expérimenter les métiers de la transition écologique) et de l'ENCIT (expérimenter une citoyenneté active).*

L'ÉDUCATION EN JOVINIEN

La circonscription « Joigny centre Yonne » se compose du Jovinien et inclut Migennes, Briennon-sur-Armançon et St-Florentin.

Les 19 communes du Jovinien comportent 8 écoles maternelles publiques, 18 écoles primaires publiques et 1 école primaire privée. Un collège et un lycée, un collège d'enseignement adapté (ERE) et un lycée professionnel privé situés à Joigny, complètent l'offre éducative pour le second degré.

Enfin, les principaux enjeux de ce territoire concernent actuellement le faible nombre de places disponibles en crèches pour la petite enfance et les fermetures de classes d'écoles.

Objectif 38



Les citoyens de l'Assemblée proposent, comme un premier axe pour favoriser cette adaptation, de renforcer la coopération et le lien des écoles avec le territoire et ses enjeux.

**PROPOSITION
127**



PERMETTRE AUX ENSEIGNANTS VOLONTAIRES DE FAIRE CLASSE EN DEHORS DE L'ÉCOLE.

Déjà là !

Un terrain d'aventure est en cours d'installation à Joigny pour faire l'école dehors, construire des cabanes...

**PROPOSITION
128**



FAIRE PARTICIPER LES ÉLÈVES D'ÂGES DIFFÉRENTS À L'ÉLABORATION DE PROJETS CONCRETS AUTOUR DE LA BIODIVERSITÉ.

Déjà là !

L'école primaire de Béon dispose d'un jardin et d'une mare autour desquels les élèves peuvent observer la nature.

**PROPOSITION
129**



DEMANDER AUX COLLECTIVITÉS PUBLIQUES ET AUX ENTREPRISES DE FINANCER DES PROJETS ÉCOLOGIQUES POUR LES ÉCOLES.

**PROPOSITION
130**



PROPOSER AUX LIEUX D'ÉDUCATION ET DE LOISIRS DES INTERVENANTS EXTÉRIEURS QUI TÉMOIGNERAIENT EN CLASSE DE LEURS ACTIVITÉS OU DE LEUR MÉTIER.

**PROPOSITION
131**



DIFFUSER DANS TOUTES LES CLASSES LES COLLECTIONS DE LA REVUE LA HULOTTE.

Objectif 39



Faire évoluer la pédagogique conventionnelle

De nombreux enseignants cherchent à faire évoluer leurs pratiques pour s'adapter aux besoins spécifiques des élèves. Il faut les soutenir et financer leurs projets.

**PROPOSITION
132**



PERMETTRE AUX CLASSES DE SORTIR DE L'ÉCOLE
pour découvrir d'autres modes d'organisation sociale.

**PROPOSITION
133**



FAVORISER LA CO-INTERVENTION DE PLUSIEURS ENSEIGNANTS DANS UNE MÊME CLASSE.

**PROPOSITION
134**



INVITER DES ENSEIGNANTS D'ÉCOLES ALTERNATIVES À VENIR TÉMOIGNER
de leurs pratiques et innovations pédagogiques dans les écoles publiques et privées du Jovinien.

**PROPOSITION
135**



DIMINUER LES EFFECTIFS D'ÉLÈVES DANS LES CLASSES.

Objectif 40



Prôner l'émergence d'autres formes de pédagogie

La pédagogie participative est une approche éducative qui transforme les méthodes traditionnelles d'enseignement en engageant activement les élèves dans leur processus d'apprentissage.

**PROPOSITION
136**



FORMER LES ENSEIGNANTS À D'AUTRES FORMES DE PÉDAGOGIE.

**PROPOSITION
137**



DONNER PLUS DE PLACE AUX DÉBATS D'IDÉES DANS LES MÉTHODES PÉDAGOGIQUES.

**PROPOSITION
138**



PROPOSER AUX ENSEIGNANTS DE FAIRE TRAVAILLER LES ÉLÈVES EN PETITS GROUPES INTERCHANGEABLES avant restitution devant la classe.

**PROPOSITION
139**



DÉVELOPPER LA RESPONSABILITÉ DES ÉLÈVES EN LEUR PERMETTANT DE DEVENIR TUTEURS D'AUTRES ÉLÈVES.

**PROPOSITION
140**



DÉVELOPPER DES ÉCOLES ALTERNATIVES POUR INCLURE DES ÉLÈVES EN DÉCROCHAGE SCOLAIRE.

**PROPOSITION
141**



FAIRE DÉCOUVRIR ET INVITER À PRATIQUER L'AUTO-ÉDUCATION.

**PROPOSITION
142**



PROPOSER AUX ENSEIGNANTS D'ORGANISER, DES TEMPS D'ÉCHANGES SUR L'ÉDUCATION AU BÉNÉFICE DES ÉLÈVES,
au sein des écoles primaires,
entre leurs parents et les enseignants.

Glossaire des abréviations

ADEME	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.	IRM	Imagerie par résonance magnétique.
ADIL	Agence départementale pour l'information sur le logement.	LED	Diode électroluminescente (éclairage basse consommation).
AESN	Agence de l'eau Seine-Normandie.	MHJ	Maison de l'habitat du Jovinien.
AMAP	Association de maintien de l'agriculture paysanne.	MSAP	Maison de services aux publics.
AMIJ	Association pour une mutuelle intercommunale du Jovinien.	NATURA 2000	Aires protégées par l'État et l'U.E. (protections d'habitats d'espèces menacées).
ANAH	Agence nationale de l'habitat.	OFB	Office français de la biodiversité.
AOM	Autorité organisatrice de la mobilité.	ONCFS	Office national de la chasse et de la faune sauvage.
ARS	Agence régionale de santé.	ORECA	Observatoire régional et territorial énergie climat air de Bourgogne-Franche-Comté.
BBC	Bâtiment basse consommation	OTI	Office du tourisme intercommunal.
BRGM	Bureau de recherches géologiques et minières.	PAPI	Plan d'action prévention inondations.
CAUE	Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement.	PAT	Projet alimentaire territorial.
CCAS	Centre communal d'action sociale.	PCAET	Plan climat air énergie territorial.
CEE	Certificats d'économie d'énergie.	PETR	Pôle d'équilibre territorial rural (regroupement de communautés de communes et de communautés d'agglomérations).
CENB	Conservatoire des espaces naturels de Bourgogne.	PLUi	Plan local d'urbanisme intercommunal.
CCI	Chambre de commerce et d'industrie.	RéPPOP	Réseau de prévention et de prise en charge de l'obésité pédiatrique.
CCJ	Communauté de communes du Jovinien.	RSE	Responsabilité sociétale des entreprises.
CLS	Contrat local de santé.	RTE	Réseaux de transport d'électricité.
CO₂	Dioxyde de carbone ou gaz carbonique.	SCoT	Schéma de cohérence territoriale.
COT	Contrat d'objectif territorial.	SDAGE	Schéma départemental d'aménagement et de gestion des eaux.
CPIE	Centre permanent d'initiatives pour l'environnement.	SDCY	Syndicat départemental d'énergies de l'Yonne.
CPTS	Communauté professionnelle territoriale de santé.	SDES	Service des données et études statistiques du ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires.
CRE	Commission française de régulation de l'énergie.	SDEY	Syndicat des déchets du centre Yonne.
CREDOC	Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie.	SIMAD	Société Immobilière de la Madeleine (bailleur social de Joigny).
DICRIM	Document d'information communal sur les risques majeurs.	SMYM	Syndicat mixte Yonne médian.
DREAL	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement.	SNBC	Stratégie nationale bas carbone.
EFFILOGIS	Programme régional dédié à l'efficacité énergétique des bâtiments.	SRADDET	Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires.
ENCIT	École nouvelle de la citoyenneté.	STEP	Stations de transfert d'énergie par pompage.
EPCI	Établissement public de coopération intercommunale.	TAD	Transport à la demande.
ETRE	École de la transition écologique.	TEN	Territoire Engagé pour la Nature
GEMAPI	Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.	TEP	Scanner tomographique par émission de positons.
GES	Gaz à effet de serre.	TVB	Trames verte et bleue (continuités écologiques végétale et pour l'eau).
GIEC	Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat.	VAE	Vélo à assistance électrique.
INRAE	Institut national de recherche l'agriculture, l'alimentation et l'environnement	ZNIEFF	Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique.
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques.		
IFPEN	Institut du pétrole et des énergies nouvelles.		

Mille mercis ...

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à toutes celles et ceux qui ont contribué à cette aventure collective démocratique. Pendant plus d'un an, nous avons travaillé ensemble, échangé, débattu et co-construit des propositions pour l'évolution du Jovinien.

Un immense merci aux **membres de l'Assemblée citoyenne** qui, par leur engagement, leur curiosité et leur volonté de faire avancer les choses, ont donné vie à ce projet :

Agnès Missault, Anaïs De Nadaillac, Anne Bard, Anne Brisset, Camille Joviado, Caroline Chat, Corentin Clairet, Didier Rouxell, Emmanuelle Mannucci, Florence Parizeau, Frédéric Firmin, Gladys Mirande, Jean-Claude Congé, Jean-Luc Frèrebeau, Jean-Pierre Pasquet, Jérémie Gentien, Julien Marcenne, Laurent Chat, Léo Monchatre, Lionel Perreau, Luc Mouton, Marie Mojaïski, Marie-Agnès Loiseau, Marion Verstraeten, Michel Jacquet, Mireille Eigenheer, Nathalie Raynal, Nathalie Conquet, Odile Rebesche, Pascale Houzé, Patrick Nicolazo, Régine Ponchon, Régyné Pasquier, Sébastien Ronsse, Selma Fuentes, Sofia Marchand, Solange Mapomi N'Deckmo, Sophie Rouffio, Stéphane Ortigues, Suzy Cailin, Symiane Loora, Thierry Cajina, Xian Peng Meng, Yan Meng.



Cette Assemblée n'aurait pu avoir lieu sans le concours actif

- **des organisateurs :**

Aurélia Picard, Claude Grosset, Claude Sciboz, Conss Pons, Judith Aynès, Karine Perrève, Léa Cottin-Bizonne, Léopold Thomas, Louisa Lausch et Rémy Guillaumot.

- **des animateurs :**

Bruno Lamour, Bruno Samuel, Céline Pino, Hélène Storez, Jérôme Prainito, Laurence Barret, Phil Becquet, Raphaëlle Colas des Francs, Robin Esclavy

- **des bénévoles :**

Camille Lakhli, Elise Bavouzet, Gaëlle Deschamps, Josué Bulot, Karine K., Lauriane Pannier, Louis Bichebois-Delhief, Magali Béraudo, Marie-Claire Claverie, Marine Louessard, Maxence Béraudo, Oscar Rongieras, Sébastien Becquignon, Robin Le Priol et Valentine Haran.

Merci aussi à Aurélie Billon, d'Histoire de Fanes d'avoir nourrit toute l'équipe pendant les journées de formation, à Louhan Foissier de SCANI pour la création, en moins d'une semaine, d'un logiciel de vote et à Nadine Le Moing, pour les magnifiques illustrations qui ornent ce livret.

Nous remercions également chaleureusement les **experts du territoire**, qui ont su éclairer nos réflexions, enrichir nos discussions et apporter un cadre essentiel à l'élaboration des propositions de ce livret.

Il s'agit de Anna Meyrounne, Anne-Caroline Prévot, Antoine Rieu, Arnaud Rousselat, Béatrice Kerfa, Bruno Spiquel, Catherine Jochmans-Moraine, Christelle Garnier, Claude Sciboz, Corinne Tholon-Chalmeau, David Lacroix, Eric Apffel, Eric Gallois, François Bourguignon, Fabien Accart, Karine Clément, Karine Perrève, Isabelle Chalumeau, Jacques Leclerc, Jeanne Marin, Juliette Lefevre, Marc Zugetta, Marielle Bucelle, Mélanie Defressigne, Patrice Chassery, Richard Zieger, Théo Froment, Thibaud Gressienger, Thomas Bouveret, Thomas Desaunay, Thomas Goellner, Uther Roland, Valentin Martin et Violette Burri.

Merci aux mairies de Béon, La Celle-St-Cyr, Joigny, Paroy-sur-Tholon, à la Maison de l'Habitat du Jovinien et aux associations Les Petits Marioles, Le Phare de Trillian, Le Café Perché, Le Maillet de Joigny d'avoir accueilli les séances de l'Assemblée.

L'engagement, l'expertise et l'énergie de tous ont fait de ce projet une réussite collective. Ce livret est le fruit de leur implication et de leur passion pour bâtir un avenir participatif et adapté au futur de notre territoire.

Merci à toutes et tous !



Document édité par l'association Convergence des Possibles,
Bâtiment Adrien Durand, rue Jean-François de La Pérouse, 89300 Joigny.

Illustrations : Nadine le Moing - Mise en page : Aurélia Picard

Impression : Voluprint, ZA des Bréandres, 89000 PERRIGNY



Assemblée citoyenne pour l'évolution du Jovinien

RÉSULTATS DES TRAVAUX
D'AVRIL 2024 À MAI 2025

40 objectifs pour bien vivre demain dans le Jovinien.

Pendant un an, 43 citoyens représentatifs des 19 communes du Jovinien dans l'Yonne, âgés de 16 à 95 ans, ont réfléchi, échangé et proposé ensemble des centaines d'idées pour transformer leur territoire.



Cette Assemblée composée d'un citoyen et d'un élu de chaque mairie du Jovinien, au prorata de ses habitants, a vécu une aventure démocratique hors du commun. Ses membres ont accepté de se former et de débattre pour imaginer les réponses qui leur semblent les plus adaptées pour améliorer la qualité de vie, le lien social et l'environnement sur le territoire.

Vous détenez entre les mains la synthèse de leurs réflexions pour notre avenir en commun.

Qu'il s'agisse de biodiversité, de mobilité, d'eau, d'habitat ou d'éducation..., chacune des douze thématiques abordées dans ce livret ont pour objectif de vulgariser leurs enjeux de manière globale et locale en complément du plan climat air énergie territorial (PCAET) réalisé par la Communauté de communes du Jovinien. Chacune des propositions répertoriées dans un objectif validé par l'Assemblée est

le fruit d'une réflexion collective au sein des ateliers proposés ainsi que d'un temps de travail plus approfondi avec des experts locaux. Enfin, ce document a également pour vocation de mettre en avant des projets déjà existants sur le territoire.



Les propositions de ce livret n'appartiennent pas à celles et ceux qui les ont émises.

Elles ont vocation à devenir des projets que tous les habitants, entreprises, associations, institutions et collectivités publiques puissent s'approprier et concrétiser en complément des multiples initiatives déjà à l'œuvre en Jovinien.

DÉPOT LÉGAL
MAI 2025

Ainsi, nous vous invitons à les parcourir en profondeur, à repérer les thématiques qui vous intéressent le plus ou à glaner au hasard des propositions qui vous interpellent et que vous auriez envie de concrétiser. Elles comportent les graines de renouveaux permettant à tous les acteurs du territoire de participer collectivement à satisfaire les besoins essentiels des habitants afin de bien vivre ensemble aujourd'hui et demain.